

## AFRIQUE NOIRE UN GRAND REPORTAGE DE PIERRE HERVÉ

Pierre HERVÉ

(Lammeur, Finistère, 23 août 1913-Châtel-Censoir, Yonne, 8 mars 1993)

Secrétaire national de l'Union des étudiants communistes (avril 1939),  
Professeur de philosophie,  
résistant,  
député du Finistère (1946-1948)

Son stalinisme culmine avec une série d'articles sur les assassins en blouse  
blanche (*Ce Soir*, 27 janvier-1<sup>er</sup> février 1953)

Il est finalement exclu du PCF en 1956  
et se rapproche de la SFIO, puis des gaullistes de gauche.

(*L'Humanité dimanche*, 1<sup>er</sup> mai 1949 : présentation)

II

(*L'Humanité*, 2 mai 1949)

Félix HOUPOUËT chez lui

J'AI, dans tous les territoires d'Afrique, rencontré une fraternité vraie. Le premier soir, à Bassam, nous étions conviés par Alloh Jérôme à une représentation théâtrale. Foulant le sol sablonneux, qui se dérobaît sous nos pas, et trébuchant ici et là, en aveugles, dans la nuit moite, nous avons erré parmi les cases. C'était une nuit sourdement peuplée d'allées et venues, de chants, de conciliabules, un peu partout, autour de maigres flammes sur lesquelles cuisait le repas du soir. Des groupes étaient assis ou accroupis en plein air. Sous les palmiers, dans une cour éclairée par une lampe à gaz de pétrole, des sièges avaient été disposés à notre intention. On nous offrit de la bière.

Défilèrent devant nous, dans des scènes mimées et accompagnées de chants, les personnages devenus traditionnels d'un tragique folklore : le garde-cercle, le commandant, le chef de village, le notable, et, naturellement aussi, la chicote et sa victime, l'Africain taillable et corvéable à merci. Voici le recrutement pour le travail forcé, le dallage de la route, le transport des billes de bois dans la forêt. Des femmes vêtues de cotonnades multicolores broient le palmiste ou portent des cailloux sur la tête pour la construction du palais du gouverneur. On danse, on se démène, on improvise. Ces sortes de tableaux, qui dénoncent le ridicule et les cruautés des colonialistes, déclenchent le rire parmi les spectateurs qui, peu à peu, se sont rassemblés et qui ne peuvent s'empêcher de danser, eux aussi, au rythme que composent les femmes en frappant deux morceaux de bois l'un sur l'autre. Il y a dans ce spectacle, dont le thème est la suppression du travail forcé, une surabondance de bonne humeur et de gentillesse. Et, avant le départ, chacun, gravement, nous serre la main.

Le 1<sup>er</sup> janvier, nous avons déjeuné dans un caboulot de Treicheville [Treichville]. Guidé par une petite fille qui, pour tout costume, portait un cordonnet autour des reins, un guitariste aveugle survient à la fin du repas. Il est grand, noir comme la suie et, dans son pagne bleu drapé à la manière d'une toge romaine, il a vraiment grande allure en dépit, — ou peut-être à cause — de son évidente misère. Avant de nous jouer des airs africains, il nous joue — en l'endommageant un peu, mais certainement sans le vouloir — la « Marseillaise ». J'en avais la gorge serrée. Trois jeunes Africains étaient assis à la table voisine. Soudain, l'un d'eux est debout devant moi et me tend un flacon de rhum. Surpris, je le regarde. Qu'est-ce que ça peut bien vouloir dire ? Son regard sourit franchement. C'est un cadeau, un geste de bienvenue et d'amitié de la part de trois inconnus. Comment voient-ils que nous ne sommes pas pareils à beaucoup d'autres Européens ? Sans doute parce qu'ils lisent dans nos yeux et nos gestes autre chose que ce qu'ils lisent dans les yeux et les gestes des autres.

Dans les villages de Côte-d'Ivoire, que de mains noires ai-je serrées ! Que de sourires aux dents éclatantes dans des visages radieux ! Que de grappes d'enfants s'aggravaient à nous au moment des adieux !

Nous voici au village d'Abobo-Baoulé. Le chef Yapo nous y a conduits. Il jouit chez les Ebrié d'une grande autorité. Visite chez un planteur africain. Puis, dans la grande rue du village, réunion improvisée. À côté des chefs traditionnels, il y a le secrétaire du syndicat des planteurs africains, le secrétaire de la section du R.D.A., l'instituteur. Chacun y va de son allocution. Et puis, quelqu'un réclame la parole. Le vieux — comme l'on dit là-bas — le vieux, c'est-à-dire l'ancêtre — veut dire son mot. On me traduit : « Nous n'avons jamais vu de blancs comme ceux-ci, qui se tiennent simplement à côté des noirs et disent des paroles douces. Heureusement, le travail forcé a été supprimé, car nous étions bien fatigués. Mais pourquoi faut-il, avant d'abattre un arbre pour creuser une pirogue, quémander tant d'autorisations ? Pourquoi ne pouvons-nous plus cultiver à notre gré ? Pourquoi la forêt, qui nous appartient, nous a-t-elle été interdite ? »

Quand on se promène en compagnie de Félix Houphouët, la méfiance est de rigueur. On risque, en effet, de se faire étouffer par la foule qui s'assemble dès qu'il apparaît. Sur la piste rouge qui fait sa trouée dans l'exubérante forêt, combien de fois n'avons-nous pas vu accourir hommes, femmes et enfants, surgis comme par miracle de l'inextricable verdure ! Un jeune homme s'avance. Son visage s'éclaire : il a reconnu Houphouët. Il appelle. Des enfants, d'autres hommes, des femmes débouchent sur le chemin. Une vieille grand-mère se jette à genoux. Houphouët jouit d'une extraordinaire popularité, qui ne tient pas seulement à sa qualité de descendant d'une famille régnante — comme des adversaires sournois de la cause africaine l'ont dit — mais surtout à son rôle de premier plan dans la lutte contre le colonialisme. Houphouët, homme simple et bon, a un cœur qui vibre à l'unisson du cœur de son peuple, une intelligence intuitive, servie par une volonté ferme, et ce n'est pas le moindre de ses mérites que de réunir symboliquement dans sa personne, aussi bien qu'il le fait dans son action, tradition et progrès. À la limite de la forêt et de la savane, Yamoussoukro, son village natal, lui fit un accueil qui vaut d'être conté.

### III. — TAM-TAM À YAMOOUSSOUKRO (*L'Humanité*, 3 mai 1949)

C'ÉTAIT comme le battement sourd du sang dans nos artères, le rythme d'un cœur qui soudain s'affole et puis s'apaise, de rauques psalmodies, un chant semble-t-il infiniment répété, des grincements aigus pareils à ceux des fifres, tout d'un coup le départ d'une rafale de sons clairs comme le crépitement d'une averse sur une vitre, et puis, toujours, ce battement sourd, hallucinant, tragique du tambour de guerre.

À quelque vingt mètres de la case, où Houphouët nous avait donné l'hospitalité, pendant trois jours, le tam-tam a rythmé notre veille et notre sommeil.

J'ai beaucoup réfléchi là-bas à l'impertinent orgueil de l'Européen qui, s'estimant, bien à tort, délivré de ce qu'il appelle la superstition, se moque des coutumes et des liturgies des peuples d'Afrique. Un peu de respect, camarades ! Que fait le prêtre à l'autel catholique, sinon mimer symboliquement une danse ? Pourquoi les prescriptions du Coran et de la tradition musulmane n'auraient-elles pas droit aux mêmes égards ? À quel titre un fétichiste serait-il, du fait qu'il est fétichiste, considéré comme un arriéré, un sauvage, par toi qui, dans ta vie quotidienne, manifeste un attachement irrationnel à des préjugés, à des opinions sucées avec le lait et qui, même affranchi de tes croyances ancestrales, observes envers celles-ci une déférence que tu n' observes pas toujours envers les autres croyances ? Le colonialisme est un poison sournois.

Vers les six heures du matin, le tam-tam, qui avait fait relâche à l'approche de l'aube, reprenait de plus belle. C'était notre premier matin à Yamoussoukro. Un clairon sonnait au loin. Les chèvres faisaient leur charivari. Dans le ciel clair et haut, quelques couronnements de nuages, tandis qu'un soleil rouge s'élevait dans la brume bleuissant qui couronnait aux alentours les cimes des fromagers. Quel soulagement de sentir un petit, froid au sortir de l'étuve de la Côte, de sa sueur, son ciel prohibé, son étouffement de chaque instant !

Que fait-on, quand on est reçu chez un paysan ? On rend visite aux champs. Nous avons, sur la route de Bouaflé, parcouru les cacaoyères et les plantations de café, soupesé et comparé les cabosses, pris dans nos paumes les grains de café, tandis que le gérant de Houphouët abondait en explications techniques et en considérations sur les prix. Aux hameaux, c'était toujours à l'apparition de Houphouët les mêmes sourires, le même chaleureux assaut. Au repas, tandis que Houphouët redemandait du foutou — plat traditionnel de là-bas, sorte d'épaisse purée de banane ou d'igname — Mamadou Konaté, qui, au retour vers son Soudan, avait fait escale à Yamoussoukro, nous contait, l'œil malicieux, des histoires d'hommes-lions et expliquait comment l'hippopotame ne quitte le fleuve qu'en broutant à reculons afin de retrouver son chemin ensuite. Annie Wolber, qui avait de la parenté à voir dans les environs, était là aussi : pour ne pas être en reste, elle évoquait le python sacré de son Dahomey.

Dans l'après-midi, de nombreux tam-tams venus des villages environnants se donnaient rendez-vous sur la place. Voici au milieu d'un rassemblement dans un cercle de quatre ou cinq mètres de rayon, deux danseurs qui se font face dans le cliquetis des grelots, dont ils portent plusieurs rangées aux chevilles. Tutus et capes de raphia. Étranges masques, animaux durement coloriés. Un griot, qui tient sous le bras une sorte de tambourin, fait les annonces. De chaque côté de la piste, dont les pieds nus des danseurs fait voiler la poussière en tourbillons, deux chœurs se répondent. L'orchestre est composé de deux tambours, d'unealebasse emplie de graines qu'un gaillard secoue frénétiquement et d'une sorte de cloche sur laquelle on frappe avec une baguette. Proverbes psalmodiés. Chants entrecoupés de danses. Chœurs alternés. Figures acrobatiques, semblables sous bien des aspects aux pas boogie-woogie. Les, tableaux symboliques et pour moi indéchiffrables se succèdent.

Il y a plus loin un groupe de quinze jeunes gens, qui dansent un ballet sauvage et fortement syncopé. Dans un autre coin de la place, une ronde de femmes et de jeunes filles tourne, gravement, chacune avançant d'un pas lent et rythmé accompagné d'un mouvement des hanches. À côté, au son d'un balafon et d'un tambour, un jeune athlète exécute des gambades, des cabrioles et des sauts périlleux. Il y a au moins une douzaine de tam-tams sur cette place de village, où se déchaîne une orgie de sons, de chants et de danses. Le soleil est écrasant. La sueur ruisselle sur les visages, mais, la nuit, la danse sacrée des Baoulé faisait encore une impression plus saisissante.

Le matin de notre départ, le tam-tam battait encore sourdement. Le tam-tam est aussi un télégraphe. Il annonçait que Houphouët s'en allait en tournée aux alentours. Il convoquait les notables des environs.

Étonnante, prestigieuse Afrique, où, lorsque la pleine lune brille sur les forêts et les savanes, tout chante et tout danse. Sur la terrasse de leur bungalow, des colons européens tendent l'oreille avec inquiétude dans la direction de ce martèlement assourdi, qui est comme la pulsation du cœur de l'Afrique. Ils ont passé leur soirée à se raconter des histoires de vols et d'empoisonnement, dont tel ou tel Européen aurait été victime. Quand le « boy » survenait, ils se taisaient d'un commun mouvement. Et puis, voici que, là-bas, au fond de l'impitoyable forêt, grouillante et bruisante, un tam-tam surgit, mystérieux et obsédant. Mais pourquoi seraient-ils inquiets, s'ils n'avaient rien à se reprocher ?

#### IV. — L'AFRICANISME ET LA RÉALITÉ AFRICAINE (*L'Humanité*, 4 mai 1949)

TOUT africanisme, qui laisse de côté la première réalité africaine, à savoir l'oppression, paraît suspect. En ai-je entendu ou lu à Paris de ces poèmes qui brodent sur le thème : « Femme noire, je suis belle, mes seins, mon ventre, etc. ». Nul doute en effet que certaines Européennes de là-bas, encanaillées, impudiques (on sait que la présence d'un « boy » africain est assimilable à celle d'un animal familier, par exemple à celle d'un chien), bouffies à la manière de nouveaux riches et racistes en diable (les femmes sont en général plus racistes encore que les hommes) devraient se dispenser de montrer spectaculairement leurs cuisses : il y a mieux à côté. Il n'en demeure pas moins qu'une poésie à prétention africaine me paraît difficilement acceptable, quand elle est susceptible d'émouvoir singulièrement les sens d'un officier ou sous-officier de la coloniale.

Quand dans une élégante galerie, une jeune personne du meilleur monde vous présente en s'extasiant une statuette ou un masque, demandez-vous quelle tromperie, quel vol et peut-être quel crime se trouve à l'origine du voyage de cet objet d'art. Quand, dans une salle de danse parisienne fréquentée par les noirs, vous voyez un quelconque snob béer d'admiration et s'exercer à l'imitation, demandez-vous quelle serait sa conduite à l'égard des Africains, par exemple, à Douala (Cameroun).

Vieille Afrique des sortilèges, des charmes à distance et des maléfices, comment ne conquerrais-tu pas le cœur de qui va vers toi, sans préjugé et sans l'âpre désir de gain rapide qui enfièvre les aventuriers ? Il faut surtout n'avoir pas le complexe de supériorité de ces ethnologues et sociologues, qui prétendent étudier les Africains comme on étudie les singes et les fourmis. Là-bas, je me souvenais non sans amusement de tout ce que j'avais lu au temps de [mes certificats de sociologie et d'ethnologie](#). Comme les Africains ont eu raison de vous berner, éminents professeurs, qui veniez vers eux accompagnés d'administrateurs, de militaires, de policiers, et de toute la clique. Pourquoi ces hommes simples n'auraient-ils pas cherché à conserver leurs secrets — ce qui ne peut pas se prendre de force — et même à vous faire croire qu'il y avait des mystères là où il n'y en avait pas ? À mesure que les Africains prendront en main leurs destinées, combien d'épais volumes consacrés au parallogisme et à la « mentalité primitive » apparaîtront comme vains bavardages de faux savants, qui ont, par exemple, trouvé normal d'entrer dans une case africaine, sans même en demander la permission et d'interroger à la manière d'un juge d'instruction des gens qui les auraient jetés à la porte s'ils en avaient eu le moyen. Supposez qu'un chasseur ou un explorateur, un photographe ou un journaliste entre dans une ferme bourguignonne ou poitevine de la façon dont il est considéré comme habituellement normal d'entrer dans une case africaine, et devinez la suite...

Avant la conquête, il y avait une vivante Afrique, avec ses formes de propriété et ses formules d'organisation politique, ses religions, ses arts. Le colonialisme a méprisé tout cela ou l'a dénaturé en le faisant servir à ses fins. Sait-on que le chef africain au titre le plus ronflant est soumis à l'arbitraire du moindre adjudant ? Et pourtant la chefferie africaine a gardé de son prestige aux yeux des populations, qui n'ont pas oublié que les chefs étaient choisis parmi les plus valeureux. Que signifie l'imbécile formule de « roi nègre » ? La plupart du temps le souverain africain était entouré d'un conseil de notables: loin d'être un monarque absolu, il était, pourrait-on dire, strictement constitutionnel. On a fait grand bruit autour de sacrifices humains : le colonialisme a tué, lui, infiniment plus d'Africains que n'ont jamais tué certaines coutumes religieuses, qui seraient d'ailleurs tombées en désuétude en dehors de toute intervention européenne; et plus que n'ont jamais tué les guerres entête peuples et tribus. Pourquoi la famine est latente dans d'immenses territoires ? parce que le colonialisme a mis la main sur les forêts sans tenir nul compte du fait que la culture traditionnelle est une culture itinérante sur brûle avec longue jachère forestière et que la propriété existait, bien qu'elle fut collective avec droit de jouissance individuelle. parce que la colonisation a tendu essentiellement à la traite, c'est-à-dire à une évacuation des produits, sans comporter aucun sérieux équipement. Parce que la vie large n'est possible pour les Européens dans l'Afrique actuelle que fondée sur l'emploi d'une nombreuse main-d'œuvre dont la vie soit maintenue à un niveau misérable.

On nous disserte sur le déclin de l'art africain. Sait-on ce que faisait, il n'y a pas si longtemps, un administrateur quand il découvrait, par exemple, un sculpteur ? Il mettait l'artiste en prison, afin que ce dernier travaille pour lui seul. On comprend que, dans ces conditions, les vocations ne se soient plus manifestées.

En dépit de l'oppression et de la misère, la vieille Afrique est vivante. Dans ces grands villages épars que sont les agglomérations, une flamme brûle, qui ne risque pas de s'éteindre. Loin des regards des négriers modernes, loin du faux luxe et des scandales des milieux européens ravagés par le désir de lucre et de rapine, l'âme africaine exprime sa ferveur dans les chants, les danses et les humbles gestes de chaque jour. Bien qu'elles eussent été et soient encore traquées par l'administration et les missionnaires, des sociétés secrètes à caractère religieux étendent toujours leurs ramifications. J'ai entendu parler des génies protecteurs et des animaux sacrés, tels en certains endroits la biche grise des forêts ou la panthère ou le buffle. On a évoqué devant moi ces secrets de médecine, que l'on se transmet en héritage dans les familles. Je n'ai à nul moment éprouvé l'envie de rire ou me moquer. Quand on veut étudier les superstitions, il n'est pas besoin d'aller si loin. Nos sociétés dites civilisées ont les leurs.

Sans doute en Afrique Noire n'y a-t-il pas, à strictement parler, un mouvement national. En existe-t-il les pressentiments ? Il est difficile, en l'occurrence, de distinguer et de prévoir. Ce qui est certain, c'est qu'une immense aspiration soulève les masses africaines et qu'elle est la plus forte là où la vieille Afrique et la nouvelle, se soutenant et se guidant mutuellement, sont unies en un mouvement d'émancipation. C'est par rapport à ce mouvement qu'on peut juger de la valeur des sympathies et des dévouements à d'Afrique et aux Africains.

#### V. — La misère ouvrière (*L'Humanité*, 5 mai 1949)

ÉTANT donné qu'à Dakar les salaires sont sensiblement moins bas qu'en tout autre point de l'Afrique noire, nous allons examiner les conditions de vie d'un ouvrier dans cette ville. Prenons le cas d'un homme marié et père de quatre enfants. Supposons que le barème des salaires le classe dans la 2<sup>e</sup> catégorie : celle-ci est la catégorie la plus nombreuse. À raison de huit heures de travail par jour, cet ouvrier gagne, en un mois

de vingt-six jours ouvrables, la fabuleuse somme de 4.172 fr. 80. Il faut préciser qu'en Afrique, il n'y a d'allocations familiales que pour les fonctionnaires. Toute la famille va devoir vivre pendant un mois avec — arrondissons la somme ! — 4.200 francs.

Le riz étant au Sénégal la base de l'alimentation, nous allons évaluer d'abord ce que la famille va dépenser en riz.

Si les enfants ont, par exemple, 12, 10, 7 et 5 ans, il faut bien estimer que pour le père, la mère et les quatre enfants, soit 6 personnes, au moins 5 rations d'adulte sont nécessaires. La ration réglementaire de l'adulte est officiellement fixée à 500 grammes. Bref, pour un mois de 30 jours, 75 kilogrammes de riz sont indispensables. Naturellement, on ne mange pas de pain.

À Dakar, il est alloué aux Africains 5 kilogrammes de riz par personne et par mois : la famille considérée va donc en acheter 30 au prix de 20 francs le kg (prix de la taxe). Coût : 600 francs. Le reste, elle se le procurera au marché noir : à raison de 50 francs le kg, elle devra déboursier 2.250 francs. Coût total du riz : 2.850 francs. La famille a également droit à 2 litres d'huile par personne et par mois : nous sommes, ne l'oublions pas, au pays de l'arachide. 12 litres d'huile, à raison de 78 francs le litre, coûtent 936 francs. L'acquisition d'un kilogramme de viande, par semaine ne paraît pas superflue. À raison de 125 francs le kg, la viande coûte en un mois 500 francs. Additionnons riz, huile et viande. La dépense mensuelle est de 4.286 francs. Arrondissons à 4.300.

Étant donné que l'homme n'en gagne que 4.200, il y a déjà un déficit de 100 francs...

Et le sel, les condiments, le bois et le charbon ? Et le logement, l'éclairage, l'habillement, les médicaments les frais divers ? On saisit, au terme de cette courte estimation, la raison pour laquelle l'immense majorité des salariés africains est sous-alimentée.

On me répliquera peut-être que le travailleur de Dakar ne mange pas que du riz. C'est faux : le fond de son alimentation est composé par le riz. De plus, si on fait le calcul à partir d'une consommation de mil, on aboutit aux mêmes conclusions. La ration réglementaire de mil est de 1 kg. par personne et par jour. Dans le cas considéré, nous obtenons à raison de 20 francs le kg de mil, une dépense de 3.000 francs pour le mil seul.

Un entrepreneur de routes ne me dissimulait pas, au cours d'une conversation à Dakar, que s'il donnait à midi une portion de riz à ses ouvriers, ce n'était pas par bonté d'âme et philanthropie. Il avait constaté que, mangeant ainsi au moins un repas par jour pendant tout le mois, ses ouvriers avaient un rendement supérieur à ceux d'autres entreprises.

À Douala, un manœuvre du bâtiment gagne 60 francs par jour. Un maçon en gagne 120 à 130. Mais songez qu'une banane à cuire — en somme l'équivalent d'une pomme de terre — coûte 5 francs. Trois macaron coûtent 20 francs : le macaron est une racine qui a le goût d'un navet farineux. À Cotonou, un boy se paie 1.800 francs par mois ; un cuisinier 2.200 ; mais, au marché j'ai constaté que trois patates coûtaient 5 francs, un minuscule paquet de bois 5 francs, deux poulets étiques et presque transparents 120 francs.

Voici un Sénégalais engagé par les Chemins de fer du Cameroun le 18 septembre 1914 comme chef d'équipe de scierie. Après 34 ans de service ininterrompu, il gagne 98 francs par jour.

En voici un autre, qui a été employé de 1914 à 1935 comme chef de carrière. Pour vingt ans de service il touche actuellement chaque mois 303 fr. 33 de pension.

Prenons le cas du Krouman : c'est le matelot africain que l'on embarque à Sassandra à l'aller et que l'on y débarque au retour. À raison de 25 francs par jour, il peut s'estimer heureux d'apporter aux siens 400 ou 500 francs à chaque voyage.

Si l'on voulait faire une enquête en brousse sur les conditions dans lesquelles sont rémunérés les travailleurs, par exemple dans les coupes de bois, les conclusions seraient

encore plus sombres. Ici, plus le moindre contrôle, plus le moindre règlement. L'arbitraire et les coups règnent. La misère physiologique est encore plus affreuse. C'est l'exploitation sans frein, comme aux plus beaux temps de ce qu'on a appelé l'épopée coloniale.

Comment peut-on oser, dans ces conditions, évoquer les questions de rendement ? S'abstraire du reste pour ne considérer que des problèmes de technique ou de psychotechnique, c'est en fait se ranger au point de vue des plus âpres colonialistes.

Dans les grandes villes et dans les ports, en particulier à Dakar, une classe ouvrière se forme et prend conscience d'elle-même : elle joue déjà un rôle marquant dans le mouvement d'émancipation. Nul doute que dans les mois et les années qui viennent, la classe ouvrière ne devienne un facteur de plus en plus important de la lutte en Afrique noire.

Ouvriers des salines de Kaolack

## VI. — LE SORT DU PAYSAN (*L'Humanité*, 6 mai 1949)

POUR bien comprendre la situation des paysans, qui constituent l'immense majorité de la population des territoires d'Afrique, il est indispensable de préalablement savoir quelles sont là-bas traditionnellement les méthodes de culture et les formes de propriété.

Sans doute, dans cette analyse, m'inspirerai-je plus particulièrement de ce que je connais de la Côte-d'Ivoire, mais les problèmes ne sont pas fondamentalement différents dans l'ensemble de l'Afrique noire, et surtout dans la région forestière.

Il n'y a pas dans l'histoire un acte de spoliation plus scandaleux et plus brutal que celui par lequel le pouvoir français a considéré comme terrains vacants et sans maître, et par conséquent comme propriété de l'État français, d'immenses territoires d'Afrique.

Pas un mètre carré, pas un pouce de terre n'était sans maître. Ce qui est vrai, c'est que son utilisation était, par suite de la nécessité de rotation des cultures, intermittente. Mais les tribus avaient leurs limites généralement marquées par un cours d'eau, une éminence rocheuse, une chaîne de collines ou quelque point de repère fixé au bord d'une piste. Le terroir de la tribu se subdivisait ensuite en zones de jouissance individuelle ou, plus exactement parlant, familiale.

Or, le colonialisme a, là-bas, fait table rase du passé et aboli les droits séculaires des collectivités africaines afin de céder ensuite aux colons européens les terrains effectivement expropriés. Jusqu'à l'abolition du travail forcé, on a même vu l'administration imposer aux paysans de venir travailler au profit du colon sur les terres qu'on leur avait volées.

On a, par ailleurs, classé comme réserves d'immenses étendues forestières. Il n'est plus possible pour un Africain d'y abattre un arbre ou même d'y recueillir du bois mort. Par contre, des sociétés ou des individualités y peuvent obtenir des coupes : les essences rares y font l'objet d'une prospection serrée de la part des grandes sociétés.

Quelles sont, sur le plan humain, les conséquences de ces mesures ?

Notons d'abord que, malgré les épidémies et la mortalité infantile élevée, la population a, par exemple en Côte-d'Ivoire, pratiquement doublé depuis un siècle. Ce mouvement ne s'arrêtera pas et même s'accroîtra par l'adoption de mesures d'hygiène.

Or ce qu'on constate actuellement, c'est que, dans la plupart des villages, on ne peut suffisamment cultiver pour nourrir toutes les bouches. Combien de fois ai-je entendu les Africains se plaindre que les terres, dont on leur ait permis de disposer, soient trop restreintes pour leurs besoins !

L'exubérance de la forêt tropicale est, en effet, un trompe-l'œil. Cette verdure inextricable peut fort bien pousser sur une terre infertile, étant donné qu'elle ne demande presque rien au sol et que, dans ce climat chaud et pluvieux, elle vit en état d'équilibre comme un oignon dans l'eau d'un bocal. Puisqu'il n'existe ni engrais naturels — les conditions de l'élevage étant fort précaires — ni phosphates, ni calcaires, il est indispensable d'assurer une rotation rapide des cultures. D'où la méthode qui consiste à mettre le feu à la forêt, à cultiver pendant une année ou deux, puis à se déplacer ailleurs, tandis que la forêt reprend possession du terrain abandonné. La cendre fertilise le sol. On ne dessouche pas, car autrement le ruissellement des eaux risquerait de tout emporter. Le couvert est respecté aux alentours. On comprend aisément que, dans ces conditions, une famille ait besoin pour se nourrir d'une surface importante. On saisit également la liaison qu'il y avait entre les méthodes de culture et le régime de propriété.

Or, voici le pouvoir colonial qui s'établit et exproprie les populations de la plus grande partie de leurs terres. Fournit-il des engrais industriels ou aménage-t-il des conditions d'élevage, donne-t-il les moyens de transformer dans l'ensemble les méthodes de culture, assure-t-il un équipement quelconque, favorise-t-il la naissance d'une agriculture qui, tout en étant moderne, soit adaptée aux conditions tropicales ? Loin de faire quoi que ce soit dans cette direction, il veille jalousement à ce que les populations demeurent dans un état de stagnation économique et culturelle.

Résultat : la famine — Une famine qui s'accroît annuellement à la fin de la saison sèche et au début de la saison des pluies, c'est-à-dire au moment des travaux les plus durs.

Il faut ajouter que l'homme de la campagne est, sous ce climat pernicieux, sujet à de nombreuses maladies. Paludisme, maladies intestinales, fièvre jaune, et, dans certaines régions, maladie du sommeil, s'attaquent à l'Africain, que l'insuffisance alimentaire débilite et rend plus vulnérable. En ce domaine encore, la colonisation a eu, en dernière analyse, des résultats peu satisfaisants, puis-je qu'elle a multiplié les possibilités de propagation des diverses maladies sans créer parallèlement les moyens de s'en défendre efficacement. Je ne parle pas des maladies que la colonisation a importées.

Dans tous les territoires d'Afrique, il y a ainsi, apparemment immuables depuis des siècles, hameaux et villages de paillotes, où les paysans ne connaissent du monde moderne que son oppression et sa brutalité conquérante. Ces paysans constatent qu'on leur a enlevé leurs terres, ils souffrent de la misère et de la faim. Même une expédition sanitaire se présente à eux sous la forme d'une expédition militaire et policière : on leur viole leur femme, on leur chaparde leurs poulets, et on s'y prend à une douzaine de fois pour leur faire une ponction lombaire. Dans certaines régions, ils font le salut militaire à tout Européen que le mauvais sort amène sur leur chemin, à moins qu'ils ne se jettent à genoux : ça se voit encore. Quand une automobile apparaît au loin sur une piste, le campagnard se dépêche de se mettre à l'écart sous le couvert : il a de mauvais souvenirs, car le sauvage n'est pas celui qu'on pense.

## VII. — Les planteurs africains (*L'Humanité*, 7 mai 1949)

À partir de l'agriculture traditionnelle s'est développée dans les territoires d'Afrique une nouvelle agriculture spécialisée dans les produits d'exportation : café, cacao, banane, arachide, etc. Un exemple : en 1904, la Côte-d'Ivoire produisait une tonne cacao. En 1914, elle en produisait 35. En 1936, la quantité exportée s'élevait à 47.000 tonnes. Jamais, avant la suppression du travail forcé, le total de la production n'a dépassé 50.000 tonnes. Lorsque le travail forcé fut interdit, des protestations s'élevèrent dans les milieux colonialistes : « Le noir, disait-on, est d'une paresse héréditaire ; il ne



peut travailler sans contrainte. Lui accorder la liberté de travailler, c'est priver la France des matières dont elle a besoin... » Résultat : sur le produit de la dernière récolte, 45.000 tonnes ont déjà été exportées et 20.000 tonnes sont en souffrance.

Et on peut présumer que la prochaine récolte sera encore plus importante ! Naturellement, les autorités reprochent aux planteurs africains de n'avoir pas vendu leur cacao assez tôt, c'est-à-dire avant la fixation des prix, et déclarent que, la production ayant dépassé les prévisions du commerce, les commerçants de la place n'ont plu de crédits bancaires pour continuer la traite.

Dans certaines zones, l'extension des cultures commerciales a marché de pair avec un abandon des cultures vivrières. On ne peut pas dire que l'une a été la cause de l'autre. La responsabilité des difficultés d'alimentation incombe davantage, par exemple au Sénégal, à une politique mercantile, qui ne se soucie nullement de la mise en valeur, mais a pour principe le gain massif et rapide. Coïncé comme dans un étau par, d'une part, l'appauvrissement des terres et, d'autre part, la chute relative de la valeur de ses récoltes, le paysan est contraint, pour tenter de maintenir son niveau de vie, de faire encore davantage d'arachide et, à mesure qu'il fait davantage d'arachide. — et par conséquent moins de cultures vivrières, — il est de plus en plus dépendant du marché capitaliste. En d'autres territoires, comme par exemple au Cameroun, des paysans ont préféré quitter leurs terres et venir vivre dans les banlieues de Douala plutôt que d'être réquisitionnés à chaque instant pour aller travailler sur les plantations du colon européen.

Le planteur africain — même le gros planteur, quand il s'en trouve — est toujours victime des discriminations raciales en même temps que de l'oppression économique. Le colon européen a toujours eu la priorité pour l'obtention des bons d'achat, des bons matières, des licences et des autorisations de toutes sortes. En matière de crédit. l'Africain est brimé par les banques, qui lui font payer des intérêts usuraires.

Le planteur africain est doublement exploité. À la vente de ses produits, il touche moins. À l'achat de marchandises et d'instruments, il paie davantage. Prenons le cas du cacao. On a constaté, en Côte d'Ivoire comme au Cameroun, que la quasi-totalité du cacao exporté est classée en « qualité supérieure » : une enquête à la campagne démontre que la quasi-totalité du cacao acheté par les traitants a été payée au prix moyen, au prix-limite et même, dans certains villages éloignés, au-dessous du prix-limite. Par contre, lorsque le villageois achète marmites étoffes, lanternes, émaillés, outils, on le lui fait à la rareté et il doit passer derrière le comptoir.

Sait-on qu'il y a un an à peine, au Cameroun, le planteur africain touchait 18 à 20 francs pour un régime de bananes de 18 kg, tandis que le colon européen se voyait payer le kg de bananes 30 francs ?

Sur l'ensemble de l'Afrique règnent de puissantes sociétés, telles que la S.C.O.A. et la C.F.A.O. Leurs comptoirs se remarquent dans toutes les agglomérations. On en est encore là-bas au stade du comptoir, où, en principe, on peut acheter de tout et vendre de tout. Le trust de la banane défend âprement son monopole. Unilever règne sur les corps gras. Pas moyen d'importer ou d'exporter sans passer par une société agréée par l'administration. Car, en définitive, c'est l'administration qui protège et couvre l'exploitation mercantile : elle alloue des marges bénéficiaires scandaleusement élevées, multiplie les taxes et les opérations coûteuses, fixe les contingents et provoque une course à la hausse en faisant dépendre le pourcentage de bénéfice autorisé du dernier prix de revient.

Quoi de plus naturel pour les planteurs africains que d'essayer de se grouper en coopératives ! Mais là intervient l'administration, dont il faut l'agrément. Il semble que le principal souci de celle-ci soit, en l'occurrence, de mettre des bâtons dans les roues. Surtout pas de coopérative qui ne soit sous sa tutelle, à elle, qui précisément est aux ordres des grands trusts ! Au Cameroun, elle voit d'un bon œil et favorise les fausses coopératives, celles qui sont un paravent pour les traitants et groupent des affairistes

alliés à des chefs religieux ou coutumiers sous contrôle administratif. Toutes les ressources de la machine administrative sont mises en œuvre pour empêcher de vraies coopératives de se constituer.

La politique consiste à sauvegarder les surprofits des sociétés coloniales et à faire en sorte que les produits continuent à s'en aller ailleurs sous forme de bénéfices, dividendes, économies et pensions. Pas d'investissements sérieux, en dépit des mirifiques promesses. Une volonté tenace de faire obstacle à l'extension des entreprises africaines.

Quand on sait tout cela, on mesure mieux l'ampleur de l'œuvre accomplie en Côte-d'Ivoire par les dirigeants du Syndicat des planteurs africains et du R.D.A. Au cours d'une réunion, j'entendais un militant dire aux paysans réunis autour de nous : « Regardez comme les Européens savent aligner leurs caféiers, les protéger des pluies, labourer, désherber et enfouir les herbes... » On pourrait me dire à cette occasion : « Au fait, la colonisation n'a-t-elle pas amené un mieux-être en provoquant les Africains à pratiquer ces nouvelles cultures et en leur apprenant à les pratiquer ? » Il est facile de répondre que la colonisation n'a pas voulu cela : la preuve, nous l'avons encore aujourd'hui dans les efforts des milieux colonialistes et de l'administration pour contrecarrer et limiter le développement des entreprises africaines. Mais le capitalisme, en Afrique comme ailleurs, détermine, par suite de ses contradictions, des effets qu'il n'avait ni souhaités ni voulus.

#### VIII. — L'AVANCE DU DÉSERT (*L'Humanité*, 9 mai 1949)

AUX alentours de Dakar s'étendent de vastes étendues pelées, où ne poussent, semble-t-il, que des épineux. D'imposants baobabs aux troncs lourds tendent vers le ciel leurs branches torturées. Nous roulons vers Kaolack sur une route pareille à de la tôle ondulée. À chaque fois que nous croisons un autre véhicule, nous plongeons pendant quelques minutes dans un nuage de poussière rouge suffocante.

De temps en temps, semées au hasard parmi les herbes roussies de cette campagne ingrate, quelques paillotes signalent que là vivent des hommes. Du nord-est souffle en rafales un vent rude et brûlant, qui semble vouloir emporter plus loin, toujours plus loin, le sol sablonneux. Ici, le désert approche. Chaque année, le désert s'étend.

À l'origine de l'appauvrissement du sol, phénomène que l'on constate également dans d'autres territoires d'Afrique et qui pose de graves problèmes, il y a le déboisement féroce, auquel la colonisation a poussé.

Dans l'entre-deux guerres, on a défriché au Sénégal environ 20.000 hectares de plus par année, rien que pour la culture de l'arachide. On s'est livré à une exploitation déréglée des produits forestiers monnayables. Les besoins industriels et commerciaux en bois locomotives, charbon pour gazogènes, charbon de bois pour la population de Dakar, etc.) se sont accrus. Conséquence : il se produit une stérilisation progressive de la terre nourricière. Au nord du Sénégal, vers Longa, les sols sont ruinés. Ceux du Cayor suivent la même évolution. Les centres de production de l'arachide émigrent vers l'est : alors qu'il y a cinquante ans, le Cayor était le pays le plus fort producteur, le centre de la culture de l'arachide, actuellement situé dans la région de Kaolack, se déplace désormais vers Kaffrine.

Comment la terre meurt-elle ? Par suite du déboisement, la température du sol s'élève considérablement. La violence et l'abondance des pluies le lessivent sans pitié. À l'érosion produite par le ruissellement s'ajoute celle du vent. En l'absence de couvert, l'humus ne peut plus se conserver, ni se former. Ainsi le désert progresse.

La cause de cette stérilisation implacable réside dans le colonialisme. Il n'y a pas eu de mise en valeur. On ne s'est pas soucié d'assurer l'avenir de la production. On s'est

conduit avec l'Afrique comme avec un citron que l'on presse avant de le jeter. On a poussé à la culture extensive de certains produits, tels que l'arachide, sans se préoccuper le moindrement de la conservation et de l'amélioration du fonds.

Sous la pression des compagnies, l'administration a contraint à produire constamment davantage, alors que la main-d'œuvre agricole n'augmente pas et que les outils demeurent archaïques. Comment le paysan aurait-il fait autrement ? Il a dû chaque année déboiser des surfaces toujours plus grandes. Ayant, dans la plupart des cas, abandonné ses cultures vivrières, il est forcé d'acheter le riz importé dont le prix est soumis aux fluctuations du marché capitaliste.

Examinons l'évolution du pouvoir d'achat de l'arachide. Ayant vendu 100 kg d'arachide, le paysan pouvait, au moyen de la somme reçue, acheter, en 1948, 35 kg de riz. Mais, en 1931, il pouvait, dans les mêmes conditions, en acheter 42. En 1933 71. En 1936 : 116. Puis après 1936 c'est la baisse vertigineuse du pouvoir d'achat, baisse qui se traduit pour les familles par la famine et la misère : songeons qu'en 1944, le paysan pouvait, avec 100 kg d'arachide, se procurer seulement 18 kg de riz !

Si l'on évalue le total commercialisé de la traite 1948-1949 à 450.000 tonnes d'arachide en coques — ce qui constitue une estimation très proche de la vérité — on peut considérer qu'une fois les bateaux partis avec leurs cargaisons, les traitants, exportateurs, huiliers, etc., se partagent sur place environ 6 milliards. Beau résultat, n'est-il pas vrai ? Il en reste encore quelque chose, quand on a soustrait de cette somme les salaires et les frais de toutes sortes. Depuis que l'arachide est cultivée au Sénégal, que de milliards ont afflué dans les coffres-forts des grosses sociétés, telles que la C.F.A.O. et la S.C.O.A. !

En face de l'enrichissement des traitants, nous avons chez les paysans la pauvreté et les menaces de famine. La disette provoque le nomadisme. Sous le rapport de l'outillage et des méthodes, l'agriculture locale en est au stade où elle était plusieurs siècles avant la colonisation. Barrages hydrauliques ? Reboisement ? Rien n'a été fait pour arrêter la stérilisation des sols. À Kaolack, pas une seule grue sur les quais. Le Sine et le Saloum, ces deux fleuves par lesquels s'évacuent des centaines de milliers de tonnes d'arachide, s'ensavent lentement. Le chargement des bateaux se fait toujours à dos d'homme à Kaolack, Fatick et ailleurs.

En somme, on a fait table rase de l'agriculture traditionnelle, mais on ne l'a remplacée par rien d'autre que par une exploitation sans vergogne, qui risque de ruiner définitivement le sol. Les milliards s'en vont ailleurs, tandis que le désert s'étend.

#### IX. — QUAND LES TRAINS FONT DU 12 KM. À L'HEURE DE MOYENNE (*L'Humanité*, 10 mai 1949)

IL y a deux chemins de fer au Cameroun : l'un, celui du Nord, va de Bonabéri à Nkongsamba (longueur : 160 kilomètres) l'autre, celui du Centre, va de Douala à Yaoundé (longueur 308 kilomètres) et comporte à Otélé un embranchement vers Mbalmayo (longueur : 36 kilomètres). En somme, depuis que la colonisation existe, on a réussi à établir au Cameroun, pays dont la superficie atteint les trois-quarts de celle de la France, 500 kilomètres de voie ferrée, autrement dit, en tout et pour tout, un parcours équivalent à Paris-Mulhouse ou bien Paris-Guingamp. Record encore plus sensationnel : depuis que ce pays est sous mandat français, c'est-à-dire depuis plus de trente ans, on n'a réussi à ajouter que 200 kilomètres aux 300 construits par les Allemands.

Et maintenant voulez-vous savoir combien de temps le train met couramment pour parcourir les 300 kilomètres qui séparent Douala, ville principale et port le plus important, de Yaoundé, capitale administrative ? Vingt-quatre heures. C'est comme si vous mettiez un jour et une nuit pour aller de Paris à Dijon. Dans un rapport officiel,

Bosc, directeur de l'Office des chemins de fer coloniaux, a eu le ridicule d'écrire que si les trains vont lentement au Cameroun, c'est à cause des habitudes dites « indigènes » de rencontrer des amis dans les gares ! En fait, quand le train s'en va, on n'est jamais sûr qu'il parviendra au terme de son parcours. La plupart du temps, il tombe en panne. Il faut encore ajouter que, depuis vingt ans, le Cameroun n'a pas reçu un seul wagon de voyageurs ; on roule toujours dans des wagons allemands d'avant l'autre guerre.

Le manque de wagons de marchandises est tel qu'il est impossible de transporter de nombreux produits vers le port. Le mécontentement devenant aigu, l'Assemblée représentative du Cameroun nomma en 1947 une commission d'enquête dont les travaux mirent en évidence l'ampleur des abus et des errements. Dans une réunion de juillet 1948, cette commission établissait que le cacao et le palmiste pourrissaient par manque de moyens de transport dans les magasins de Nkongsamba, Yaoundé et Mbalmayo. 15.000 à 20.000 tonnes de bois attendaient au bord du rail. Impossible d'évacuer des tonnes et des tonnes de café entreposé à Nkongsamba. En décembre 1948, la carrière d'Edéa produisait 60 mètres cubes par jour, mais le train n'en évacuait que 20 mètres cubes. En 1948, des cargos ont dû être déroutés sur Lagos (Nigeria Britannique) parce qu'à Douala, il n'y avait pas de bois pour les charger. Le port et le chemin de fer furent embouteillés à plusieurs reprises.

Un curieux personnage, Heurard de Fontgalland, a régné pendant deux ans sur les chemins de fer du Cameroun. Durant cette période, il fut successivement chef de l'arrondissement des transports et directeur de la régie des chemins de fer. Après avoir largement fait la preuve de son incapacité et touché en deux ans deux millions environ de rémunération, il dut quitter le Cameroun en mai 1948. En octobre de la même année, il était nommé ingénieur principal de 1<sup>re</sup> classe des Travaux Publics et affecté à la direction des chemins de fer de l'A.O.F. C'est ainsi qu'on obtient de l'avancement. Heurard de Fontgalland et ses pareils n'ont pas encore fini d'exercer leurs talents, mais que penser de leur prétention à éduquer — comme ils disent — l'Africain ?

Examinons un peu comment se pratiquait la gestion de cette Régie, dont le conseil d'administration comprend une majorité de fonctionnaires et n'est, par conséquent, qu'une annexe de l'administration. En juillet 1948, on annonce que le budget est en excédent, mais en août, on déclare qu'il est en déficit : le comptable avait, avance-t-on gravement, commis une erreur. En septembre, nouveau changement : l'augmentation des tarifs proposée le mois précédent n'est pas suffisante, car, dit-on tout aussi gravement, certains éléments de la situation ont été oubliés.

Quelle histoire burlesque que celle de ce chemin de fer ! Au moment où le manque de wagons se fait durement sentir et où les réparations ne peuvent être assurées aussi rapidement qu'il serait nécessaire, la direction fait mettre en chantier un monumental wagon-couchettes pour officiels, qui ne réussira jamais par la suite à rouler. 200 wagons, qui en juillet 1947 étaient inscrits sur les contrôles, ont disparu sans laisser apparemment de trace : personne ne les a jusqu'à présent retrouvés ! Au bout de 15 ou 18 mois de service, les locomotives n'en peuvent plus. Combien de fois les traverses de tête des wagons ont été arrachées parce qu'on formait des trains trop lourds !

La paye administrative a pris des proportions gigantesques. L'outillage disparaît mystérieusement. Alors que les réparations étaient retardées par manque de matériel, on cédait des tôles et des tubes à des établissements privés. On ne fait pas de commandes ou on les fait en dépit du bon sens. Pas de nomenclatures du matériel. Des archives disparaissent. On procède à des répartitions curieuses du personnel : un menuisier est nommé chef de district et un chaudronnier chef d'atelier mécanique ; un mécanicien est placé au wagonnage tandis qu'un contrôleur exerce les fonctions de chef de gare. Au moment où les scieries privées de Bonabéri payaient la tonne de bois 2.000 francs, la scierie du chemin de fer la payait 3.600. Autre paradoxe, si on peut dire : pourquoi faut-il que le chemin de fer passe par une société privée, comme la S.O.C.O.P.A.O. ou la C.F.A.O., pour importer du charbon et lui paie en conséquence

son tribut ? Une dernière anecdote : récemment, le chemin de fer refusait de payer ses ouvriers au-dessus de 80 francs par jour. Or, il donne en régie une partie de ses réparations à une entreprise privée. Celle-ci, pour se procurer des ouvriers, offre 120 francs. Du coup, les ouvriers du chemin de fer passent à l'entreprise privée, qui, naturellement, inscrit sur les factures les fameux 120 francs et prend en outre son bénéfice.

Une des contradictions insurmontables du colonialisme est la suivante : d'une part, il est poussé par sa nature propre à étendre ses entreprises et développer ses moyens ; d'autre part, il s'oppose à une évolution des populations qu'il domine et s'efforce de les maintenir dans un état de stagnation culturelle et d'abaissement économique. Or, ni le terrorisme raciste, ni la police ne suffisent à faire marcher les trains, surtout quand leur gestion est placée sous le signe de l'irresponsabilité et de l'âpreté du gain conjuguées.

#### X. — UN MÉCHANT COLONIALISME (*L'Humanité*, 12 mai 1949, p. 4)

Le « Foucauld » accoste à Lagos. Sur le quai, une douzaine de grues mécaniques sont en action. Me promenant dans la ville, je peux constater qu'il y règne une intense activité commerciale. Ici, au moins, les banques ont des façades et des enseignes. Les bâtiments style vieille Angleterre ont une drôle d'allure sous ce ciel. N'empêche que ça change agréablement de Douala. Je puis, par exemple, entrer aux « Kingsway Stores » ou au « Grand Hôtel » sans me préoccuper de la couleur de peau de mon compagnon. Quel soulagement !

Sans doute, dans la ville africaine, une misère règne-t-elle, éclatante, qui n'est différente, en nature, ni en degré de celle des colonies françaises, mais il semble que le colonialisme soit moins étriqué, moins basement haineux. Je comprends maintenant pourquoi les colonies britanniques ont du prestige dans certains milieux africains.

Quand à Kano, je fis mes premiers pas sur le sol d'Afrique noire, je ne me sentis pas emballé. Brusquement, la chaleur sourde et le silence épais me tombaient sur les épaules. Une plaine informe semée d'arbustes et couverte de broussailles : tout était desséché, poussiéreux. Une fausse brume noyait les contours. À un kilomètre environ du champ d'aviation — c'est-à-dire à l'horizon qui, trop proche, donne un sentiment d'étouffement — un amas de cases, un village qui semble mort : rien ne bouge, personne ne va ni ne vient.

Perchés sur le toit de l'hôtel du type bungalow, des charognards se font des amitiés : les charognards sont des vautours, qui s'occupent bénévolement du nettoyage. Charmants pigeons ! Sur les murs courent d'énormes lézards haletants qu'on appelle des margouillats.

Mais plus tard, quand j'aurai, dans les bureaux français, vu des employés africains pareils hélas ! à des chiens battus, je me rappellerai qu'à Kano comme à Lagos et à Accra, d'autres employés africains nous parlaient sans humilité et les yeux dans les yeux : ils avaient même la coupe britannique, depuis le short jusqu'à la moustache, et une « respectabilité » dans la contenance qui prêtait un peu à sourire...

Que vaut-il mieux ? J'en ai eu par-dessus la tête des mégères insultant leurs employés. Pas moyen d'aller dans un café sans entendre la patronne déblatérer devant un boy contrit : « Fainéants, vous êtes tous des fainéants... »

Est-ce par hasard que la population de la seule Nigeria équivaut à celle de l'ensemble de l'Afrique Noire dite « française » ? Combien d'Africains ont, avant la suppression du travail forcé, passé frontière pour se réfugier dans les colonies britanniques ,

En 1890, le cacao prend pied en Gold Coast (Côte de l'Or). En 1924, ce territoire est, avec ses 223.000 tonnes, le plus fort producteur mondial. Depuis, la production a encore augmenté. On peut considérer qu'entre 1927 et 1930, aucun Africain n'avait un

niveau de vie équivalent à celui du planteur de Gold Coast. Actuellement, une population de 200 à 250.000 paysans cultive plus de 500.000 hectares de cacao. Ce qui vaut la peine d'être signalé, c'est que la mise en valeur de ces plantations a été faite par les Mossis qui descendaient de Haute-Volta. Rien qu'entre 1914 et 1920, 500.000 hommes ont déserté la Haute-Volta pour échapper aux impôts, à la conscription, au travail forcé.

À Douala on m'a raconté l'histoire suivante. Un Français voulait, il n'y a pas longtemps, installer une tannerie dans le Haut-Cameroun, où les troupeaux sont nombreux. Des ateliers artisanaux auraient pu, aux abords, se consacrer au travail du cuir. Bref, c'était pour un pays actuellement sans débouché un élément de développement économique. Malgré les multiples démarches, rien à faire : l'administration faisait la sourde oreille. Derrière cette hostilité, il y avait les Britanniques qui, peu de temps après, offraient à ce Français toutes facilités pour installer sa tannerie dans une région voisine, au Nigeria.

En principe, le fleuve Bénoué, en Nigeria, doit être ouvert à la navigation internationale. C'est par cet affluent du Niger que peuvent s'évacuer les produits du Tchad et du Haut-Cameroun, mais jamais une compagnie autre que britannique n'a pu organiser un trafic car — ainsi que les Britanniques l'ont fait doucement remarquer —, il ne suffit pas d'avoir des bateaux : il faut aussi des appontements aux escales.

Il paraît qu'on va établir au centre de l'Afrique une infrastructure de majestueuses routes stratégiques. Si l'on commençait par rétablir le pont de bois qui, près des quais à Douala, est en instance de réparation depuis plus de deux ans ! À la saison des pluies, la route de Yaoundé est régulièrement coupée, tandis que les autos s'embourbent dans les fondrières au beau milieu de Douala. Pendant ce temps, les bureaux élaborent plans mirifiques sur plans mirifiques !

Dans le sable de Dakar, il semble que ce soit la caserne qui pousse avec le plus de facilité. Aux abords proches de Dakar, de belles avenues goudronnées, qui ne servent à rien, sinon aux Européens pour se promener le dimanche. Mais allez à l'intérieur voir le triste état des routes ! Allez voir les appontements pourrissants de Fatick ! Combien de grues sur les quais de Dakar ? Il y en a, m'a-t-on dit, depuis 1941 ou 1942, mais je ne les ai pas vues.

Certes, la colonisation britannique n'est pas fondamentalement différente de la colonisation française. Sans doute y a-t-il dans l'attitude du colonialiste britannique, passant dans la rue sans littéralement voir l'Africain — à croire que ce dernier est pour lui absent, transparent — davantage de mépris que dans les fureurs du colonialiste français. Faire manier la chicotte par un Africain plutôt que le manier soi-même n'a en soi rien d'honorable. Il est certainement plus habile du point de vue colonialiste de ne pas apparaître directement et de confier les postes d'exécution à des Africains. Enfin, dans l'Ouest africain, il semble que les autorités britanniques aient voulu éviter l'afflux des « petits blancs » afin de sauvegarder leur sacro-saint prestige.

Il n'en est pas moins vrai que les colonialistes français ont été, beaucoup plus que les britanniques, soucieux de tout emporter de leurs gains et de n'investir que le strict nécessaire à la continuation de leur exploitation mercantile. De plus, une administration tatillonne, paperassière, bureaucratique toute dévouée aux coalitions d'intérêts privés, s'est opposée jalousement au développement des entreprises agricoles, commerciales ou industrielles africaines.

Tout le reste découle de là. Si vous voyagez sur un paquebot de la ligne d'Afrique, regardez ce qu'il débarque à chaque escale : surtout des caisses d'apéritifs ! Une petite fille de neuf ans joue avec d'autres enfants sur le pont du « Foucauld ». Elle accompagne ses parents qui rejoignent leur poste en A.E.F. Elle n'a jamais été en Afrique. Que dit-elle à ses compagnons : « Je vais chez les mal-blanchis. J'aurai un fouet... »

Il y a de prétendus éducateurs de l'Afrique qui feraient bien d'éduquer d'abord eux et les leurs !

## XI. — LE TRUST DE LA BANANE (*L'Humanité*, 14 mai 1949)

LE syndicat des intérêts bananiers du Cameroun est une puissance. Il groupe une trentaine de planteurs européens. Son président, Penanhoat, a ses grandes et petites entrées rue Oudinot. Penanhoat était dans une situation difficile à la veille de la guerre, mais désormais il est florissant : pendant les hostilités, les gros planteurs — le sait-on ? — ont reçu de l'État des indemnités à peu près équivalentes à ce qu'ils auraient touché s'ils avaient normalement exporté leur production. À d'aucuns la guerre profite ! Ce Penanhoat n'hésite d'ailleurs pas à participer, pour le salut de la banane, à des expéditions punitives comme celle qui, à Douala, me concernait.

Sur convocation du R.P.F., ces messieurs s'étaient réunis dans un cinéma, qui appartient à un certain Lalanne, directeur d'un torchon local appelé « L'Éveil du Cameroun ».

Le torchon en question est d'ailleurs rédigé en majeure partie par un Belge, expulsé du Congo belge, un nommé De La Noitte, qui est sans doute aussi qualifié que son compère pour donner à des Français des leçons de patriotisme et — j'allais oublier — de moralité. Il y avait là un tas de commerçants et de fonctionnaires et, à leur tête, le docteur Crépeux, colonel-médecin, commandant de l'hôpital dit « indigène », médecin-chef de la place et officiellement chef du R.P.F. Pour ne pas écrire quelque chose qui ressemblerait à la chronique mondaine, voire demi-mondaine de Douala, je ne citerai pas tous les noms. Que le commandant Jesberger, directeur de l'aérodrome civil, m'excuse cependant de le nommer, et Jaubert (de la S.I.M.A.A.) et Eckly le boulanger, et Duhamel (de la B.N.C.A), et Tauchou (de la Compagnie Générale d'Assurances) et Guinaudeau, Marcel Dubois, Burton, Porné, Guerpillon, André Michaud, Trégnier, Bonhomme, et l'excité Chavane.

Quelques jours après, une pétition circulait dans la ville pour réclamer mon expulsion. Elle avertissait qu'au « cas où des mesures ne seraient pas prises à bref délai, les soussignés sont décidés à protéger PAR LEURS PROPRES MOYENS la position de la France au Cameroun... »

Que ne ferait-on pas pour la banane ? »

Sur la feuille où l'on remarquait les signatures de Coduys, Robert Chavane (maison Colis Express), J. Fabre (Affaires économiques), le premier signataire était Bernard Monnier (Crédit Foncier), lequel, administrateur révoqué pour vichysme m'a-t-on dit, m'avait fait forces amabilités et politesses lorsque certain jour, je le rencontrai chez Soppo Priso, conseiller socialiste de l'Union Française.

Que ne ferait-on pas pour la banane ?

J'allais omettre de signaler qu'une des personnes qui faisaient circuler la pétition était la femme du commissaire de police. M<sup>me</sup> Ducammin entraînait dans les divers bureaux administratifs et présentait cette pétition avec autorité — je veux parler de l'autorité de son mari.

Revenons aux chiffres. Le bananier « Guinée » arrivait au Havre, aux environs du 22 novembre 1948, avec un chargement qui, estimé à 1.079.377 kg. au départ, se réduisait, par suite de la dessiccation, à 1.014.790 kg. Produit des ventes : 83.149 481 fr. Que touchent là-dessus les chargeurs, c'est-à-dire les planteurs qui ont fourni le chargement ? Lors de la livraison, à Douala, ils ont reçu : 10.785.034 fr. Ils vont toucher par la suite en règlement de leur marchandise : 39.412.472 fr.

Dès maintenant quelques remarques :

1) la Compagnie des Bananes (société anonyme) touche officiellement sur la somme totale des ventes — soit 83.149.481 fr. — une commission de 5 %. Montant : 4.157.474 fr. ;

2) le solde créditeur de 39.412.472 francs n'est payé aux chargeurs qu'environ deux mois après. C'est la compagnie qui encaisse les intérêts bancaires, lesquels ne sont pas à dédaigner : deux mois d'intérêts pour une quarantaine de millions, ça compte !

3) Sur ce qui est payé aux chargeurs, la compagnie gagne également. Si elle n'a en son nom qu'une petite plantation sans grande importance, elle en possède d'autres par l'intermédiaire de prête-noms, qui sont parfaitement connus à Douala. L'un de ceux-ci, un ancien failli, éclabousse du luxe tapageur de ses voitures américaines les rues de la ville.

Continuons l'examen du compte-ventes. Nous trouvons sous l'indication « Fret payé » une somme de 22.594.454 fr. sous l'indication : « Assurances maritimes » une autre somme de : 1.395.095 fr.

Or, sur quatre bateaux, deux appartiennent à la compagnie et un appartient à Martin, gros planteur, membre du syndicat. Sur quatre bateaux, on peut considérer qu'il y en a seulement un, qui n'est pas effectivement propriété de la compagnie.

Quand il s'agit de bateaux étrangers, on convient que les chargeurs abandonnent la moitié de la cargaison pour payer le fret. Ceci est justifié par le manque de devises. Sur la base de l'exemple choisi, que s'ensuit-il ? Sur les cinquante millions qui doivent être versés aux chargeurs, 25 millions sont affectés au fret. Mais le fret, comme nous l'avons vu, ne coûte que 22 millions et demi. Ainsi, par le jeu de ses liaisons internationales, la compagnie récupère deux millions et demi de bénéfices de plus.

Dans le compte-ventes, on note encore un chapitre intitulé : « Intérêts sur avances aux planteurs », dont le montant s'élève à 66.440 fr. Ceci revient intégralement à la compagnie.

On peut considérer que la compagnie gagne, à l'occasion de chaque chargement, non pas les quatre millions avoués officiellement, mais bien en fait au moins dix millions.

Comme il part de Douala en moyenne par mois trois bateaux et demi, on peut évaluer le bénéfice annuel de la compagnie à 420 millions.

À noter que ce bénéfice est indépendant de ce que les colons peuvent gagner, leurs produits étant vendus et livrés à quai, et de ce que les gros acheteurs peuvent gagner, la réception étant faite au Havre ou ailleurs.

On comprend que la « Compagnie des Bananes », alliée aux grands trusts fruitiers internationaux à capitaux américains, se préoccupe de défendre par tous les moyens son monopole.

Jusqu'à une date récente la répartition du fret se faisait de la manière suivante : 84 % à la « Compagnie », 16 % en principe aux planteurs africains. Mais, en fait, ces 16 % revenaient par une voie détournée à la « Compagnie », car ils étaient affectés aux « Sociétés de prévoyance » constituées par l'administration.

Le 28 mars 1948, 4 % de fret furent accordés cependant à deux coopératives constituées par des Africains : après un an d'attente, celles-ci avaient été agréées. À partir de cette date, des demandes d'agrément furent présentées à l'administration par d'autres coopératives. Mais, jusqu'à présent, on multiplie les difficultés de procédure afin d'empêcher ces coopératives de fonctionner.

L'Assemblée représentative du Cameroun avait réclamé que le quota des planteurs africains soit porté à 33 % au lieu de 16 %. L'Assemblée de l'Union Française avait demandé 50 %. En janvier 1949, le haut commissaire fixait par arrêté le quota à 21 %.

Que s'était-il passé ? En décembre, Martin et Penanhoat avaient, au cours d'un voyage en France, rendu visite à Coste-Floret ainsi qu'à Tony Révillon et son chef de cabinet Carbon-Ferrière. Penanhoat avait également rencontré les R.P.F. Diethelm et Dronne et aussi Juglas, président de la Commission de la France d'outre-mer à



l'Assemblée nationale. Accueilli partout avec « grande compréhension », Penanhoat avait reçu des assurances, dont il fit part aux membres du « Syndicat des intérêts bananiers » dans une réunion du 30 décembre 1948. Par ailleurs, à cette réunion, il fut décidé de faire adhérer au « Syndicat des intérêts bananiers » des syndicats de « véritables planteurs africains », autrement dit des organisations constituées sous le contrôle du trust pour faire obstacle pratiquement à toute augmentation du quota des Africains. Non seulement Penanhoat ne veut pas que le pourcentage alloué aux planteurs africains soit augmenté, mais encore il n'est pas satisfait de ne monopoliser seulement que 96 % des exportations de bananes.

Au cours de l'expédition, dont j'ai parlé au début de cet article, Penanhoat eut ce mot : « Nous faisons nous-mêmes l'ordre chez nous ». Chez nous, c'est entre autres bénéfiques, 400 à 500 millions prélevés par an sur l'exportation de la banane. C'est une exploitation, qui lèse les intérêts de toutes les autres catégories de planteurs et brime en particulier les planteurs africains. Et l'administration n'est, en l'occurrence qu'un instrument servile ! Ce qui écrase le Cameroun, c'est le trust bananier.

## XII. — UNE FÉODALITÉ FINANCIÈRE INFINIMENT RAMIFIÉE (*L'Humanité*, 16 mai 1949)

APPAREMMENT, de nombreuses sociétés se partagent l'exploitation de l'Afrique. Les plus connues sont la C.F.A.O., la S.C.O.A., N.O.S.O.C.O., Maurel et Prom, Devès et Chaumet, Peyrissac, Vèzia et divers groupes d'Unilever, tels que John Holt, King et Paterson-Zochonis. Par leurs diverses ramifications, ces sociétés ont tendu un filet serré sur l'ensemble des territoires africains. Au sommet, par le jeu des associations et des participations, il s'est créé une étroite solidarité d'intérêts : c'est comme si une hydre à plusieurs têtes dominait l'Afrique et contrôlait à peu près tout ce qui s'y vend et tout ce qui s'y achète. Naturellement, puisqu'en Afrique sévit un « dirigisme » étouffant, c'est, l'administration qui, en définitive, maintient cet état de choses et garantit la continuité de l'exploitation mercantile.

Examinons le cas de deux des principales sociétés : la Compagnie Française de l'Afrique occidentale, que l'on appelle habituellement la C.F.A.O., et la Société Commerciale de l'Ouest Africain ou S.C.O.A.

Constituée en 1887 en société anonyme au capital de 7 millions, la C.F.A.O. accuse en 1948 un capital de 800 millions. En mai 1948, l'assemblée des actionnaires a autorisé le conseil d'administration à porter le capital à 1.200 millions.

Constituée en 1907 en société anonyme au capital de 3 millions, la S.C.O.A. a porté récemment son capital à 750 millions. Le conseil d'administration a été autorisé à le porter à 1.250 millions.

Par quelle méthode les augmentations de capital se sont-elles ? En grande partie, par incorporation de réserves accumulées en quantité impressionnante en dépit du fait que les bénéfiques aient été chaque année considérables.

En 1948, la C.F.A.O. a incorporé à son capital 200 millions de réserves.

La dernière augmentation de capital de la S.C.O.A. a été effectuée par attribution d'actions gratuites aux actionnaires et incorporation de 254 millions de réserves.

L'examen des bénéfiques annuels de chacune de ces sociétés est éloquent. En 1929, la C.F.A.O. a un capital nominal de 25 millions : son bénéfice est de 22.968.000. En 1947, son capital nominal est de 200 millions : son bénéfice est de 108.915.000. En 1938-39, la S.C. O.A a un capital nominal de 125 millions : son bénéfice est de 37.519.000. En 1947-48, elle a un capital nominal de 387 millions : son bénéfice est de 278.089.000.

On considère qu'actuellement, le chiffre d'affaires de la F.A.O. se tient entre 12 et 15 milliards. Celui de la S.C.O.A. est passé de 3.600 millions en 1945-46 à 5.943 millions en 1946-47 et 13.645 millions en 1947-48 : cette augmentation n'est pas due

seulement à la hausse des prix, mais surtout à l'accroissement du volume des transactions — ce qui dément avec éclat les pronostics « pessimistes » des milieux colonialistes lors de la suppression légale du travail forcé dans les territoires d'Afrique.

En 1947-48, la S.C.O.A. a distribué 108.350.000 francs de dividendes à ses actionnaires et 31.393.257 francs de tantièmes à ses administrateurs.

Comme on peut s'en douter, chacune de ces deux sociétés se préoccupe de ses relations avec les cercles commerciaux et financiers des États-Unis. La S.C.O.A. s'est constituée une filiale américaine. La C.F.A.O. enregistre une extension de ses affaires outre-Atlantique.

Il est intéressant de connaître les liens de chacune de ces sociétés avec d'autres nombreuses affaires.

Notons pour la C.F.A.O. : la Société Marseillaise de Crédit, la Compagnie de Navigation Mixte, l'Immobilière Marseillaise, la Compagnie de Navigation Fabre et Fraissinet, etc. Par ailleurs, la C.F.A.O., qui est très discrète sur certains éléments de son actif, s'est acquis de nombreuses participations. en particulier à la Société « Palme » (exploitation de l'huile de palme), l'Auxiliaire Africaine, la Française des Produits Coloniaux, la Franco-Africaine des Cuirs, la Commerciale les Fruits Coloniaux, la « Bank of British West Africa », la Sénégalaise de Précontrainte Industrielle, etc.

À « Palme », la C.F.A.O. se rencontre avec la Compagnie Commerciale et Industrielle de la Côte d'Afrique, la S.C.O.A., et Unilever représenté par Paterson-Zochonis et John Holt.

À la Franco-Africaine d'Huilerie, elle se lie avec les gros « huiliers » bordelais ; de même, à la Société Auxiliaire Africaine et à l'Union sénégalaise d'industries maritimes.

La S.C.O.A. est d'origine suisse, mais ses relations avec la Banque Demachy (groupe de Wendel), la Banque Jacquier, de Lyon et le Crédit commerçai de France lui assurent de larges bases. Parmi ses filiales, on compte la Commerciale Sangha-Oubangui et les Plantations de la Tanoé. Elle est présente au conseil d'administration de Lesieur-Afrique.

Ces indications sont forcément limitées, mais elles mettent en lumière le caractère de ces sociétés coloniales. Rien n'échappe à leur contrôle : corps gras, cuirs, coton, transports maritimes, assurances, crédits bancaires, messageries, exploitations forestières, plantations diverses, rien n'existe, qui, susceptible de trafic, ne soit directement ou indirectement sous leur coupe. La multiplicité des enseignes ne doit pas faire illusion. Nous aurions pu faire la même analyse pour chacune des sociétés coloniales et montrer comment à chaque fois les intérêts s'enchevêtrent. À vrai dire, une féodalité mercantile infiniment ramifiée prélève sa dîme sur toutes les transactions, aussi bien sur les importations que sur les exportations et — ce qui est caractéristique — elle ne le fait qu'au moyen des règlements et décrets d'une administration servile.

N'est-il pas évident que le colonialisme est contraire, non seulement aux intérêts des populations africaines, ma s aussi à ceux du peuple français ?

### XIII. — DES SOLUTIONS CAPITALISTES ? (*L'Humanité*, 17 mai 1949)

Au barrage d'Édéa (Cameroun), travaillent une centaine d'ouvriers italiens. La plupart gagnent environ 25.000 francs par mois. Aux environs du chantier, on a construit un village muni d'un confort relatif : il y a des douches. À l'aller et au retour du travail, ces ouvriers font en camion le kilomètre qui les sépare de leurs habitations. Ils ont été amenés au Cameroun par voie aérienne. Tout compte fait, à combien revient l'homme ? Pas très cher, n'est-il pas vrai ?

Cependant, comparons le sort de l'ouvrier italien à celui du manœuvre africain, qui ne touche même pas le dixième du salaire de l'Européen. L'Africain, qui travaille au barrage d'Édéa, doit faire une, deux et même trois heures de marche matin et soir et,

dans sa misérable case, sa famille peut à peine vivre de ce qu'il lui apporte comme salaire.

Dans les milieux colonialistes, on considère que l'expérience d'Édéa est décisive. Mesurez, dit-on, la différence de rendement entre l'Européen et l'Africain ! Et on caresse l'espoir que c'est là peut-être l'amorce d'une politique de peuplement européen, l'annonce de quelque chose qui ressemblerait à l'Afrique du Sud, idéal des racistes.

On cherche des solutions qui, dans le cadre du colonialisme même, puissent résoudre ses contradictions et, en particulier, la suivante : d'une part, on veut maintenir l'Africain dans sa case séculaire, lui interdire l'instruction et les emplois hautement qualifiés, éterniser sa condition matérielle et morale misérable, refréner ses espoirs d'émancipation — et d'autre part, toute entreprise autre que l'exploitation mercantile traditionnelle exige une main-d'œuvre compétente. On connaît l'hostilité qu'affichent les bureaux de la rue Oudinot à la formation de ce qu'on appelle « un prolétariat noir » : mais voici que l'Afrique apparaît comme un carrefour stratégique, voire même dans certaine hypothèse comme une terre de repli pour les capitalistes et leurs finances. La contradiction indiquée est sentie plus vivement que jamais par les milieux colonialistes.

Les Italiens ne sont que depuis peu à Édéa : on verra dans quelques mois ce qu'il adviendra de cette expérience et ce qu'en définitive elle aura coûté.

Au chapitre des corps gras, des projets sont à l'étude qui — en relation avec le plan Marshall — tendent à une accentuation de l'exploitation dont les formes se révèlent périmées aux yeux des manitous de l'huilerie et de la savonnerie. Les régions visées sont Kaffrine et Kolda (Sénégal), la Haute-Côte-d'Ivoire, le Nord-Cameroun, le plateau de Djambala (Moyen-Congo). Pour apprécier, l'esprit des projets, il convient de se reporter aux discussions qui ont eu lieu à la commission des corps gras (plan Monnet) et au conseil général du Sénégal : ce dernier, saisi du projet de Kaffrine, a voté une motion exigeant une nouvelle étude.

D'abord, le Sénégal donnait une concession de 200.000 hectares de terres sans obtenir en contrepartie la moindre participation à l'affaire.

Ensuite, il se constituait deux sociétés : l'une, d'économie mixte, pour assurer le défrichement, l'édification de bâtiments d'exploitation et d'habitation, l'aménagement du sol, la construction, de routes, le forage de puits, la fourniture de matériel de culture et le financement des opérations d'exploitation ; l'autre, privée, pour assurer l'exploitation.

La raison officiellement avouée de la constitution de deux sociétés ? « La concession sur des surfaces aussi vastes... ne pourra être obtenue des conseils généraux qu'au profit d'une personne morale publique, office ou société commerciale à majorité publique. »

Ainsi, la société d'économie mixte, dont la quasi-totalité du capital est constituée par les fonds publics, présente l'avantage, non seulement d'assurer tous les frais, mais encore de pouvoir obtenir plus facilement la concession. Après quoi, la société privée entre en scène.

La formule de la société privée ? « *Une agriculture mécanisée à grand rendement avec travailleurs salariés* ». Le contrat que passerait cette société privée avec la première société d'économie mixte comporterait les clauses suivantes :

Pendant dix ans, la trituration des arachides produites serait réservée aux usines actuellement en activité et la commercialisation et la distribution de la récolte seraient réservées aux exportateurs qui les assurent actuellement. Or, ce sont précisément ces huiliers et ces exportateurs qui sont à la tête de la société privée et, par cette clause, ils se garantiraient un monopole qui aurait l'avantage d'interdire, par exemple, toute installation d'huilerie nouvelle et toute commercialisation coopérative de l'arachide.

La « Compagnie générale des oléagineux tropicaux » représente, comme on le voit, une tentative purement capitaliste de résoudre les contradictions du colonialisme.

Quelles seraient, sur le plan humain, les conséquences d'une telle entreprise ?

La spoliation est évidente. Seraient mis gratuitement à la disposition des sociétés huilières 200.000 hectares de terre et près de 100 millions de francs prélevés sur les finances publiques.

Dans les conditions actuelles, ce qu'on appelle « une agriculture mécanisée à grand rendement », se substituant à l'agriculture traditionnelle, n'augmente pas les possibilités de travail de la main-d'œuvre africaine, mais, au contraire, les réduit. On compte naturellement sur une importation de main-d'œuvre européenne spécialisée, parce que, ici encore, on se heurte à la contradiction qu'il y a encore entre un système réactionnaire et les exigences d'une entreprise techniquement ultramoderne.

Nous avons vu, dans un précédent article, que la culture de l'arachide provoque, au Sénégal, une stérilisation des terres. Parle-t-on, dans le cas présent, de prendre, parallèlement à la mise en culture des 200.000 hectares, des mesures susceptibles, de conserver la fertilité du sol ? Parle-t-on d'aménager des possibilités d'élevage, d'utiliser des engrais, de faire des travaux hydrauliques, de sauvegarder habilement le couvert, voire de reboiser rationnellement ? Rien de tout cela n'est en question. Envisager dans ces conditions « une agriculture mécanisée à grand rendement » signifie qu'on se propose de saigner à blanc en quelques années une région entière et de la laisser de côté quand elle sera devenue un désert stérile. Maintenant, on comprend mieux pourquoi la durée du monopole est fixée à dix ans et pourquoi la société chargée de toutes les installations est à fonds publics, tandis que celle chargée de l'exploitation est à fonds privés.

Les solutions capitalistes amènent inévitablement en Afrique plus de misère, d'angoisse et de troubles. Seule une politique démocratique peut, au stade actuel, comporter un équipement et une mise en valeur qui soient conformes aux intérêts des peuples d'Afrique et à ceux de la France.

#### XIV. — TERREUR ET CORRUPTION (*L'Humanité*, 19 mai 1949, p. 1 et 5)

LE 31 août 1948, arrivait à Manjab I, subdivision de Babimbi (Cameroun), le chef du canton de Babimbi I, un nommé Mahob Abel. L'objet de sa visite ? Effectuer le recensement et procéder à l'élection d'un chef de village en remplacement du précédent, qui était mort quelques mois auparavant.

Mahob rassemble tous les imposables du village et propose deux candidats de son choix.

À l'unanimité, les villageois repoussent la candidature du premier, Mbelang Jacques, qui, antérieurement chef du village pendant environ vingt ans, avait été destitué à cause des graves violences auxquelles il se livrait. De plus, il avait plusieurs fois dilapidé les deniers publics et contraint les habitants du village à verser des contributions supplémentaires pour rétablir l'équilibre de son budget.

À la majorité, les villageois repoussent également la candidature du second, Noungui Pierre, qui n'a pas leur estime et passe pour avoir versé une forte somme au chef de canton afin d'obtenir le poste.

Les villageois, après avoir protesté contre la pression exercée sur eux, proposent à leur tour trois candidatures. Le chef de canton les refuse, en particulier celle de Basspeg, qui, pourtant, jouit de la confiance et de la considération générales. Un porte-parole des villageois, Yangnye, exprime une nouvelle fois au chef de canton les raisons que tous ont de refuser ses candidats.

À ce moment-là, le chef de canton Mahob donne l'ordre au policier, qui l'accompagne, de punir Yangnye. Le policier le frappe à coups de cravache. Yangnye réussit à se saisir de la cravache : l'autre le ceinture. Un autre Africain intervient, ce qui permet à Yangnye de s'enfuir.

Plainte est adressée par le chef de canton au chef de subdivision, Xavier Béliard, qui mobilise trois gardes régionaux et leur remet fusils et munitions. Cas gardes se rendent dans la soirée chez le chef de canton Mahob, qui leur donne l'ordre d'arrêter tous les villageois de Manjab I.

À minuit, les gardes arrivent à Manjab I. Ils brisent portes et fenêtres des cases et arrêtent hommes, femmes et enfants. Au cours de la razzia, ils s'emparent d'une centaine de poulets, dont les trois quarts seront remis au chef de canton. Cinquante antilopes boucanées sont également emportées. Pour tenter de se soustraire à l'arrestation, les pauvres gens versent l'argent qu'ils possèdent, l'un 200 fr., l'autre 50 fr. Les gardes empochent.

Le chef de canton avait adjoint aux gardes le lépreux Sono Nonga, lequel avait pour mission de donner le « baiser de paix » aux villageois. Il embrassait tout homme arrêté.

Dans le camp des gardes, où ils furent ensuite amenés, les hommes furent contraints par leurs bourreaux de boire, ventre à terre, l'eau de pluie qui stagnait dans une rigole. Conduits devant le chef de canton, ils reçurent, sur son ordre, cent coups de chicote chacun. Puis, tous, hommes, femmes et enfants, furent enfermés pour la nuit dans un piège cachot. Les gardes, pour passer le temps, brutalisaient les femmes ; ils essayèrent même de violer une petite fille de dix ans.

Le lendemain, corde au cou, les villageois sont menés à Ngambé, siège de la subdivision. Là, tous sont relâchés, sauf treize hommes, qui sortent enfermés à la prison pendant quatre jours. Puis, ceux-ci sont relâchés à leur tour, sauf un, le notable Yangnye, qui avait osé se faire le 31 août le porte-parole du village.

Quand les villageois revinrent chez eux, leurs troupeaux s'étaient dispersés faute de gardien : certains d'entre eux ne trouvèrent plus leurs chèvres. Plusieurs souffraient de leurs blessures. Une femme mourut des suites des coups de crosse reçus dans le ventre.

Dans la nuit du 12 septembre, nouvelle alerte : les gardes revenaient au village. Ils s'emparaient de trois hommes ; ce que voyant, tous les autres hommes se sont enfuis dans la brousse, où ils ont passé la nuit.

J'ai choisi cet exemple entre mille autres. Je l'ai choisi parce qu'il m'a paru donner une image fidèle de la vie du villageois africain et des mœurs de l'administration et de ses agents.

Non seulement tous les droits, qui sont inscrits dans la Constitution et garantis à l'individu par les lois, sont violés chaque jour, mais encore tous les moyens sont employés pour faire régner la terreur. Lorsqu'il n'existe aucune organisation et que l'Africain est seul, perdu dans l'immensité de la brousse, seul devant l'appareil administratif et policier, l'Africain est un paria.

Depuis l'éviction des communistes du gouvernement français, la politique de répression fait rage dans tous les territoires. Tous les prétextes sont bons. Quand le calme règne, on suscite des provocations afin de sévir contre le mouvement démocratique et procéder aux arrestations (à Abidjan, ce fut le cas en février dernier).

Naturellement, la terreur ne va pas sans la corruption. Mais les doses respectives de terreur et de corruption varient selon qu'on va d'un territoire dans un autre.

Au Sénégal, où il existe depuis plus longtemps qu'ailleurs des libertés politiques, la corruption politicienne s'étale au grand jour. Les scandales du ravitaillement, plusieurs fois dénoncés, ne s'en sont pas moins répétés. Il existe là-bas, non des partis mais des oligarchies comitardes groupées autour d'une personnalité. L'électoratisme sévit. La politique consiste pour certains à obtenir des avantages pour les amis et les amis des amis en négociant des compromis avec l'administration. La municipalité de Dakar jouit d'une solide réputation. Les protégés des ministres socialistes alliés aux « Japonais »

(c'est ainsi qu'on appelle les fonctionnaires coloniaux qui, venus du Viêt-Nam après avoir servi Decoux, ont « colonisé » le gouvernement général), s'entendent pour remuer la salade.

Choisissons un exemple pittoresque. Il concerne la Mauritanie, mais la Mauritanie est gouvernée de Saint-Louis du Sénégal !

Le 6 août 1947, le Trésor de Mauritanie payait à un certain Alioune Fall un mandat de 49.000 francs, portant le numéro 3.234. Le 8 août 1947, le Trésor de Mauritanie payait au même Alioune Fall un mandat de 49.000 francs portant le numéro 3.240, Chacune des factures annexées était signée de Horma Ould Babana, député et président du conseil général de Mauritanie. Au-dessus de la signature était inscrite la mention suivante : « Certifié la fourniture faite et la mise en consommation immédiate ».

Sur la première facture étaient inscrits les produits suivants ; 17 kg. de thé, 300 kg. de riz, 100 kg. de dattes, 50 bouteilles de sirop, 50 boîtes de cigarettes, 50 kg. de sucre, 30 litres d'huile, 20 kg. de kola, 100 bouteilles de limonade, 4.000 francs de pâtisserie.

Sur la seconde facture étaient inscrits les produits suivants : 5 caisses de champagne 50 bouteilles de sirop, 12 bouteilles de Dubonnet, 12 bouteilles de rhum, 5 boîtes de cigares 100 bouteilles de limonade, 12 bouteilles de vermouth, 12 bouteilles d'anis Berger, 50 kg. de sucre, 5 cartouches de cigarettes Clipper.

Il s'agissait, paraît-il, d'un « apéritif d'honneur » qui avait été offert par le conseil général, à Horma Ould Babana. Pour ceux qui ne le sauraient pas, je dois indiquer que les habitants de la Mauritanie sont musulmans et que les conseillers généraux sont au nombre de vingt. En fait de « consommation immédiate », ce n'était pas mal réussi !

L'histoire s'éclaire quand on apprend que le livreur et bénéficiaire du mandat, Alioune Fall, est le beau-père de Horma Ould Babana. Elle s'éclaire encore davantage quand on apprend que le fameux « apéritif d'honneur » n'a jamais eu lieu.

Cet exemple, comme le premier que j'ai choisi, ne constitue qu'un seul exemple parmi des milliers, dont beaucoup sont moins pittoresques.

L'arbitraire règne en Afrique par la terreur et la corruption. Je n'ai pas à porter de jugement sur les Africains qui aident à pressurer et martyriser leurs frères : ceux-ci s'en chargent eux-mêmes. Ce qui est sûr — et d'aucuns à qui la vie politique et les relations faciles, trop faciles font tourner la tête, feraient bien de s'en souvenir — c'est qu'un jour, la parole appartiendra aux parias d'Afrique, à ceux qui, aujourd'hui, dans la nuit sont livrés aux brutalités et aux pillages, aux réquisitions et arrestations sans que le plus souvent leur appel de détresse ne parvienne jusqu'à nous.

À la tribune du Congrès du R.D.A. à Abidjan. De gauche à droite : Fily SISSOKO, secrétaire administratif ; Mamadou KONATE, vice-président, député du Soudan ; Raymond BARBE, conseiller de l'Union Française, invité du R.D.A. ; Félix HOUPOUET, président, député de la Côte d'Ivoire ; Gabriel LISETTE, député du Tchad ; Toura GABA, délégué du Tchad.

## XV. — LE MOUVEMENT AFRICAIN EST MAJEUR (*L'Humanité*, 20 mai 1949, p. 3)

DANS le rapport qu'il présentait le 2 octobre 1948 devant le Comité de coordination du R.D.A., Gabriel d'Arboussier, secrétaire général, définissait de la façon suivante les caractères communs à tous les territoires de l'Afrique noire :

« Une économie essentiellement agraire, une exploitation mercantile des ressources, un faible développement industriel, une structure sociale tribo-féodale basée sur la propriété collective du sol, un prolétariat à peine naissant, un régime administratif et politique bâti sur l'arbitraire et méconnaissant encore les libertés les plus élémentaires, une culture fondée sur la tradition orale et artisanale systématiquement méprisée. »

De plus, indiquait-il, la colonisation a exercé une action unificatrice, tant sous le rapport économique que sous les rapports politique, administratif et culturel. L'école, le service militaire, l'appareil administratif, les échanges commerciaux ont contribué à brasser les populations. De cette unification — dont le principe est la domination colonialiste — découle une autre unification : celle du mouvement d'émancipation. Une conscience africaine est née, dont le R.D.A. est l'authentique expression. C'est donc par rapport à ce « Rassemblement démocratique africain » qu'on doit juger en Afrique de la valeur des hommes et des opinions dites démocratiques et progressistes,

\*  
\*   \*  
\*

J'ai rencontré en Afrique certains Européens animés des meilleures intentions, encore que parfois on puisse faire des réserves sur leur attitude pratique à l'égard de l'Africain. Je ne parle pas de ceux qui se sont largement dévoués à la cause africaine, au point d'être, comme Suret-Canale, secrétaire adjoint de l'Union des syndicats de Dakar, considérés comme indésirables et expulsés : ceux-ci sont le petit nombre.

Il y a certainement dans l'administration des hommes qui souhaiteraient que ça s'arrange autrement. Peut-être n'y en a-t-il pas beaucoup, mais il y en a qui, à leur arrivée, ont éprouvé une révolte et qui, ensuite, se sont laissés aller aux pratiques générales. Parfois, il leur vient encore des velléités de non-conformisme. D'aucuns se contentent de lire revues et journaux progressistes de France et, dans l'intimité, de discuter avec des amis sûrs des problèmes politiques français. J'irai plus loin : il y a chez quelques planteurs européens le sentiment que la politique actuelle de nos gouvernants conduit à la faillite et que le mercantilisme des sociétés d'exportation et d'importation est la plaie de l'Afrique.

Pourquoi ne s'ensuit-il rien ou presque rien dans la vie publique ? Parce qu'il y a un système étouffant, qui agit comme un étau, parce que la soumission de l'appareil administratif aux hommes des féodalités financières et aux fanatiques du racisme et de l'anti-France, crée pour le non-conformiste une menace de chaque instant. N'oublions pas de signaler aussi les multiples formes d'intimidation, le climat de peur irraisonnée, et, sans doute, certains avantages matériels non négligeables. À Douala, par exemple, règne un climat de délation. Même le haut commissaire se plaint à ses intimes que son courrier soit ouvert par la police.

Pourtant, une chose est certaine : le premier critère de toute opinion démocratique ou progressiste est — surtout pour l'Européen — l'attitude envers le mouvement d'émancipation africaine. Peu important en l'occurrence les philosophies, les croyances, les déclarations de principe et même les prises de position en politique dite « métropolitaine » ! Ce qui compte, c'est l'aide qu'on apporte pratiquement aux démocrates africains. En Afrique, il n'est rien de plus méritoire pour un Européen que d'être un ami du R.D.A.

\*  
\*   \*  
\*

Le paternalisme a fait son temps. Il ne s'agit pas d'être « bon » pour l'Africain.

Quand vous allez dans un pays étranger ou dans une province française, vous ne dites pas : « Je serai bon pour les Suisses » ou bien : « Je serai bon pour les Bretons. » Suisses ou Bretons verraient dans l'expression de cette intention une pure et simple offense. Ne réclamez pas de la reconnaissance : quand, dans un pays étranger ou dans une province française, vous vous conduisez — mettons ! — correctement, vous n'en attendez pas de la reconnaissance.

Croyez-vous par hasard que la venue des Européens en Afrique soit une bénédiction pour les Africains ? Allez-vous invoquer la création d'écoles, d'hôpitaux et de dispensaires ?

Commencez par calculer approximativement le nombre des milliards que le colonialisme a tirés de l'Afrique et mettez en face la somme qu'ont coûté écoles, hôpitaux et dispensaires. Pourquoi l'Afrique remercierait-elle pour les pauvres miettes abandonnées du butin amassé par les Européens avec sa sueur et son sang ? Comparez à Dakar les écoles aux casernes : les premières sont misérables, les secondes sont des monuments. Dans la moindre agglomération de Côte-d'Ivoire, il y a un agent du service forestier : inutile de vous dire que l'instituteur est plus rare. Le service sanitaire ? Il est bien évident qu'une première condition est indispensable pour que l'Européen puisse vivre sans crainte de contamination au milieu de populations colonisées : il faut qu'un minimum de mesures sanitaires soient appliquées à ces populations. A-t-on fait plus que le minimum ? A-t-on même fait le minimum ? Quand la justice n'existe pas encore, on ne peut guère parler de charité.

On pourrait invoquer encore les routes, les chemins de fer, les ports ; on en a fait si peu, le moins possible. On pourrait invoquer les cultures, telles que le cacao et le café : oserait-on cependant déclarer, que si, à coups de trique, on a imposé ces cultures aux paysans, c'était pour leur seul bien et sans que ça rapporte ? Le moteur de cette politique a été le profit. Et les Africains ont déjà suffisamment remercié pour la trique par les bénéfices qu'ils ont permis aux sociétés d'amasser, sans qu'ils aient besoin de présenter leurs remerciements moraux.

Il y a certes des médecins, des instituteurs, des chercheurs scientifiques, des ingénieurs, qui sont sincères dans leur intention personnelle d'être utiles. Mais leur intention est faussée par le système colonial, dont ils font partie, tant qu'ils ne manifestent pas en fait leur réprobation pour le système. Comme il n'y a pas de richesse qui ne vienne du travail, ce serait plutôt à l'Européen, qui est là-bas, de remercier l'Africain pour les avantages particuliers, dont il jouit.

On sait que le Département d'État américain s'intéresse vivement aux régions dites « arriérées ». Dans le cadre du plan Marshall, des projets, dont nous avons précédemment parlé, sont à l'étude en vue d'une exploitation plus intensive encore de l'Afrique. Déjà des équipes de prospection des minerais rares sont à l'œuvre : par exemple, dans un des îles de Los, en face de Conakry, quelques dizaines d'Américains sont installés et travaillent dans le plus grand secret. Au Cameroun, pays riche en minerais divers, les missions protestantes américaines — de vraies entreprises commerciales ! — ne dédaignent pas non plus de prospecter le terrain. Les vieilles « Compagnies », qui depuis longtemps monopolisent « la traite » se font des transfusions de dollars. En conséquence du pacte Atlantique, la mise en chantier d'une « infrastructure » de grandes routes stratégiques au cœur de l'Afrique est imminente.

Devant cette pénétration menaçante de l'impérialisme américain, que peut faire un vrai patriote français ? Quand en 1940 les Britanniques arrivèrent à la suite, de Leclerc au Cameroun, la première question que beaucoup de Français de là-bas posèrent, fut : « Allons-nous être payés en livres sterling ? » ou bien : « Allons-nous être accrochés au bloc sterling ? » Nul doute qu'aujourd'hui, beaucoup soupirent après le dollar et font des rêves. Que peut, que doit faire le patriote désintéressé ?

Il y a un mouvement démocratique africain, dont le but est de faire de l'Union française une union démocratique et fraternelle. Aller vers lui ? Sans doute, mais d'abord considérer qu'il est majeur.



LE « Rassemblement démocratique africain » a environ un million d'adhérents. Sur une étendue grande quinze fois comme la France et peuplée de quelque vingt-cinq millions d'habitants, ça compte. Encore ne faut-il pas omettre de considérer que, dans les campagnes d'Afrique, le style de la vie sociale est incommensurablement moins trépidant que dans les cités industrielles européennes : ce n'est pas du jour au lendemain qu'on adopte certaines formules d'organisation. De plus, les administrateurs usent de tous moyens pour interdire l'affiliation officielle. Récemment, l'administrateur Croûton, commandant du cercle de Gaoua (Haute-Volta), déclarait publiquement : « Je mettrai des bâtons dans les roues du R.D.A. Si par la douceur je n'y arrive pas, j'utiliserai d'autres moyens. Jamais vous n'aurez ni adhésions, ni cotisations, ni souscriptions dans mon cercle. » Sous peine de révocation et de poursuites judiciaires, des chefs de cantons et de villages sont contraints de démissionner du R.D.A. ; mais cela change-t-il quelque chose à leurs sentiments ou à ceux des populations ? Tout est bon pour envoyer les militants en prison. Par exemple, à Batié (Haute-Volta), un responsable du R.D.A. est poursuivi parce qu'il a chargé les militants de faire campagne contre le port des feuilles et la perforation des lèvres chez les femmes : du point de vue de l'administration, cela constitue une entrave à la liberté : Outrage à fonctionnaire, opposition à l'autorité, infraction aux règlements sanitaires, n'importe quel prétexte est invoqué pour jeter les militants dans les cachots. Mais au pays Lobi, comme ailleurs, la masse reste fidèle. En fait, tout le monde est avec le R.D.A.

Contrairement à ce qui se passe dans les colonies britanniques de l'Ouest africain, toutes les classes sont intéressées directement à la lutte. Chefs traditionnels et jeune bourgeoisie, propriétaires terriens et fonctionnaires, employés de commerce et anciens combattants, paysans et ouvriers, tous les groupes sociaux sont effectivement brimés par le colonialisme et en ont conscience. Le caractère bassement mercantile de l'exploitation et la forme directe de l'administration coloniale ont pour résultat de mettre en pleine lumière la nature, parfois masquée ailleurs, de l'oppression. Au centre de tout, il y a la question paysanne, car l'immense majorité des populations d'Afrique est composé d'hommes et de femmes qui vivent de culture et d'élevage. On ne s'étonnera donc pas que le R.D.A. place au premier plan de ses préoccupations les revendications paysannes. La classe ouvrière naît à peine. Elle n'existe que dans les grandes villes comme Dakar. Ailleurs, est instable, semi-paysanne, et n'a pas conscience d'elle-même en tant que classe.

Le R.D.A. a ses problèmes distincts. Examinons, par exemple, le cas de ceux qu'on appelle, souvent chez les Européens avec une pointe de mépris, des « évolués ».

Fonctionnaires ou employés, ceux-ci s'intéressent vivement aux questions politiques françaises et mondiales. Ils ont lu, ils ont discuté, ils se sont instruits par leurs propres moyens. Et, parfois, ils ont tendance à identifier les problèmes intérieurs africains aux problèmes intérieurs français : d'où une impatience et un sectarisme qui peuvent porter préjudice à la cohésion du mouvement, ou même, dans certains cas, en contrarier le développement.

Le R.D.A. associe dans un même culte les Africains combattants de Verdun et de Bir-Hakeim et les chefs africains, qui, tels Samory et El Hadj Omar, furent remarquables de bravoure dans la lutte contre la pénétration militaire française. Y a-t-il un illogisme dans cette association ? Le colonialisme est un fait. Il s'agit de se déterminer par rapport à ce fait et non pas ergoter sur les causes et les responsabilités historiques. Une fois posé le principe de l'alliance entre les peuples opprimés d'Afrique et la classe ouvrière française, une fois posé l'objectif de la transformation de l' « Union Française » en une union démocratique et fraternelle des peuples libres de France et d'Afrique, il s'agit de rassembler dans la lutte contre le colonialisme tous ceux qui en souffrent, et, en premier lieu, les Africains qui ont versé leur sang pour la France. Est-il cependant concevable que les Africains méprisent leur propre histoire, leurs gloires et leurs originalités ?

Un trait qui distingue les peuples de l'Afrique Noire d'autres peuples soumis au colonialisme c'est qu'avant la conquête, ils n'avaient pas atteint le stade national ; ils n'avaient pas réalisé l'unité et l'indépendance nationales. Au Congrès d'Abidjan, Félix Houphouët disait : « En Afrique Noire, la question nationale n'est pas posée. Il s'agit pour nous de la stricte application de la Constitution ». Autrement dit, l'avenir est ouvert. Nous ne pouvons prévoir quel sera le visage de l'Afrique. Pour le moment, la lutte est une lutte émancipatrice, qui a pour objectif immédiat de faire passer dans la réalité les principes et les dispositions de la Constitution de l'Union française. On voit combien mensongère est l'accusation selon laquelle le R.D.A. serait antifrançais.

Pourquoi « rassemblement » et pourquoi pas « parti » ? Parce que chaque territoire de l'Afrique noire a sa propre situation et ses particularités et qu'on ne saurait ni les exagérer sous peine de mettre en danger la cohésion de la lutte contre le colonialisme — ni les mépriser, sous peine de porter atteinte à l'originalité africaine, réduire l'efficacité et hypothéquer l'avenir. Pourquoi pas des organisations du « Parti communiste français » ? Parce que là-bas on n'est pas en France et que créer des organisations du P.C.F. serait suivre l'exemple des colonialistes. Pourquoi pas un « Parti communiste africain » ou des « partis communistes » de chaque territoire ? D'abord, parce que là-bas, la classe ouvrière est à peine naissante et que, dans ces conditions, la ligne politique et les formes d'organisation du R.D.A. répondent aux exigences d'une lutte qui intéresse toutes les couches sociales. Ensuite, parce que, d'une part, les territoires sont des divisions administratives qui, décrétées par le colonialisme français, ne correspondent pas nécessairement aux réalités africaines et, d'autre part, que l'Afrique Noire, dite « Française », a certes son unité, mais n'est pas toute l'Afrique, ni même toute l'Afrique noire. C'est l'avenir qui résoudra tous ces problèmes.

Le R.D.A. ne se réclame d'aucune théorie philosophique ou doctrine religieuse. Certes ses militants puisent dans l'étude du marxisme des enseignements qui leur sont précieux. Mais groupant des masses, qui dans leur grande majorité sont croyantes — fétichistes, musulmanes ou chrétiennes — le mouvement prône la tolérance mutuelle et juge de tout en fonction de son objectif essentiel : l'extension de la démocratie et la suppression du colonialisme.

Au R.D.A., on n'est pas « négriste ». Il y a des noirs qui sont citoyens américains et ont à résoudre leurs problèmes de citoyens américains. Il y a des noirs qui sont citoyens français et ont à résoudre leurs problèmes de citoyens français. Par ailleurs la lutte contre le colonialisme n'est pas seulement le fait des peuples noirs et, [dans la lutte contre le colonialisme, l'alliance est naturelle avec l'Union Soviétique, les démocraties populaires et les mouvements démocratiques de tous les pays](#). Au R.D.A., on n'est pas non plus « africaniste » au sens où l'entendent certains politiciens, dont la démagogie se concilie aisément avec la soumission servile aux exigences des colonialistes : on se contente d'être fidèlement africain. À ce sujet, Félix Houphouët déclarait devant le Congrès d'Abidjan : « Le R.D.A. est un ensemble de mouvements qui rassemble pour la lutte commune contre le colonialisme et la sauvegarde de l'originalité africaine tous les Africains sans distinction de race, de religion ou de milieu social. »

Ce qui montre que le R.D.A. est bien l'expression des masses africaines et traduit leurs aspirations, c'est la haine qu'il suscite et les persécutions qu'il subit. Mais là, comme en d'autres régions du globe où sévit le colonialisme, quelque chose a commencé, qui ne pourra être plus détruit par quelque moyen que ce soit. L'Afrique noire s'est éveillée à une liberté nouvelle. Salut à l'Afrique qui, dans la lutte universelle pour la liberté, apporte le concours de ses ferveurs séculaires et de ses jeunes énergies !

À la tribune du Congrès d'Abidjan. De gauche, à droite : HAMANI DIORI, député du Niger ; DOUDOU GUEYE, vice-président du R.D.A., secrétaire de la section sénégalaise ; GABRIEL D'ARBOUSSIER, secrétaire général du R.D.A.

FIN

Un petit reportage de Jacques Monvaly  
L'AFRIQUE « MARTYRIFIÉE »  
ou Pierre HERVÉ n'a pas tout vu... (III)  
(Paris-Dakar, 22 juin 1949)

*Nous n'avons trouvé aucune trace de ce Jacques Monvaly  
(probablement un pseudonyme de circonstance)  
et pas davantage des articles précédents et suivants de sa réponse à Pierre Hervé*

NOUS sommes séduits par certains aspects du talent de Pierre Hervé. Pour attraper au vol des impressions d'art, vous pouvez vous fier à lui. Sa description d'un tam-tam quelque part en Côte-d'Ivoire est plaisante. Tam-tam de nuit, tam-tam de jour...

On peut être une brute colonialiste, et être sensible à cette beauté-là : des hommes qui trépigment — leur danse est une rythmique du trépigement — et qui s'abandonnent à la pure cadence. Ces fugues infinies qui mettent tout le corps et tout le système sensoriel en mouvement sont nés d'une sorte de lyrisme existentialiste. Pas étonnant que P. H. se soit laissé émouvoir par ces rappels du temps où il ne lui était pas défendu (par ses maîtres) d'aller tout bonnement au « Montana » flirter avec les amis de Jean-Paul Sartre, ou baguenauder intellectuellement dans les caveaux de Saint-Germain-des-Près. Aucun « Sat prata biberunt », proféré de haut, ne lui interdisait alors de pratiquer un certain libéralisme intellectuel. Heureux les hommes pour qui l'intelligence n'a pas d'ennemis parmi les intelligents.

Pierre Hervé a déserté le parti de ces hommes-là.

Son reportage transpire le plaisir qu'il a pris à vivre quelques journées au milieu de braves gens qui « dansaient » le plaisir de le voir. Dommage seulement qu'il se soit trompé sur l'origine de leur plaisir.

On vous le dit, et on vous étonnera en le disant, voyageur impur que vous êtes, il n'y a pas, dans les masses noires d'Afrique, cette haine du blanc que vous leur prêtez.

Osons dire qu'il y a même chez beaucoup une amitié spontanée pour le Blanc, qui vient d'une soif de confiance dans les vertus du savoir et du pouvoir ; cela nous permettra d'énoncer en fin de reportage une vérité, peut-être désagréable à écouter, que vous n'avez pas su dire non plus.

Qui n'a vécu, d'un cœur simple, des heures de nuit dans un village noir en fête, ne peut certes pas se flatter de connaître les Africains.

Qui cherche, dans leur sens du festolement, si intense, autre chose que l'expression d'un tempérament porté vers l'amour de la vie et vers la crainte de l'inconnu, risque de s'égarer.

Ainsi P.H. s'égare quand il croit qu'on l'a fêté parce qu'il venait apporter la bonne parole. On l'a bonnement fêté parce que les chefs avaient commandé une fête, et, la fête commandée, danseurs, musiciens, chanteurs s'en sont donné à cœur joie d'obéir.

Qu'auraient-ils trouvé, dans ce voyageur venu après tant d'autres, qui puisse les séduire particulièrement ? P. H. sait-il lui-même comment il fut présenté au bon peuple qui l'accueillit ? Quel rôle on lui fit jouer ? Quelles intentions on lui prêta ?

Sait-il ce que représentait, aux yeux de ces hommes et de ces femmes qui dansaient nus devant lui, l'idéologie dont il est le colporteur ?

Aurait-il reçu un accueil spontanément chaleureux, s'il avait été présenté comme [un de ces étrangers qui vinrent au congrès d'Abidjan surveiller, guider et, pour tout dire, diriger ces pauvres congressistes incapables, sans doute, de congresser tout seuls ?](#)

S'il avait été présenté comme un de ces conseillers dont la seule ambition est de substituer leur tutelle à celle des autorités officielles, l'aurait-on pris pour un libérateur ?

Il faut bien, encore une fois, signaler un de ces silences hervéens qui sont l'un des procédés les plus éloquents de sa polémique : si, à la suite de ce fameux congrès, des craquements ont été entendus dans le parti, si des portes claquées par les mécontents ont rompu cette unité dont il était si fier, c'est que l'étrangeté de ce mélange d'Africains férus d'indépendance et de tuteurs venus de la métropole avait paru étrangement équivoque aux hommes de bon sens.

Et c'est aussi qu'une lumière venue du plus profond de leur intelligence commençait à éclairer en eux la signification véritable du mot « démocratie ».

Oui, ils furent quelques-uns qui comprirent alors qu'aucune démocratie ne peut vivre sous un régime de parti unique. Que le parti unique, c'est le refus de la discussion, le refus même de la conversation. Que le parti unique, c'est l'esclavage continué et c'est le travail forcé ressuscité. Le pire des travaux forcés : celui qui impose à l'esprit une pensée conformiste, à l'opinion un sens unique.

Ils ont compris, ces gens qui, tout comme vos amis, représentaient des électeurs dansant nus à la lumière des torches, que plus une société politique est divisée en partis, plus son sens de la vie s'affine, plus les garanties de l'individu sont préservées, plus ses exigences de confort moral et social sont satisfaites. Les tam-tam que vous avez entendus pendant plusieurs nuits vous ont-ils empêchés de voir les faits dans leur vérité ? Si les lois de la musique fonctionnelle sont vraies, cette musique-là vous a porté à un degré d'exaltation dont votre article conserve quelques traces. Mais elle ne semble pas avoir avivé votre sens intuitif.

Bien fîtes-vous de ne pas abuser du plaisir de loger au cœur d'un village à tam-tam, durant la saison musicale : loin de vous exciter, cette musique, à force d'entretenir vos insomnies, eût sans doute fini par vous persuader que les cantiques marxistes s'accommodent mieux des musiques de l'Est européen que des cadences africaines.

Nous sommes allés et nous irons encore, comme vous l'avez fait, voir et écouter danseurs et musiciens noirs au cœur de la brousse. Et, comme vous, nous pourrions dire, avec une sincérité égale, que nous avons été bien accueillis. Plus modestes que vous, pourtant nous n'attribuerons pas à nos opinions sur la politique les raisons de ce bon accueil. Nous disions plus haut : les hommes sont toujours plus compliqués qu'on ne croit. Ils sont aussi plus simples qu'on ne croit.

L'AFRIQUE « MARTYRIFIÉE »  
ou Pierre HERVÉ n'a pas tout vu... (IV)  
(*Paris-Dakar*, 30 juin 1949)

LA plupart des querelles qui surgissent entre les hommes sont des querelles de vocabulaire. On ennoblit les querelles de vocabulaire en disant quelles sont des conflits d'idées. Tout le monde est d'accord sur un certain nombre de vérités : la tyrannie est insupportable, l'ordre injuste est égal au désordre, les excès du capitalisme sont condamnables, la misère est la honte d'une société, etc.

Vous ne trouverez pas un honnête homme, dans aucun parti, qui ne se déclare prêt à adhérer à un programme de lutte contre la tyrannie, contre l'injustice et contre la misère. L'unanimité est moins grande quand il s'agit de définir et de choisir les moyens d'organiser cette lutte.

Il y eut une forme de gouvernement politique honnie par tous les hommes libres et qu'on a nommée l'hitlérisme : qui songe à la ressusciter ?

Il y a une forme du capitalisme qui mène à l'instauration d'États dans l'État : qui songe à la défendre ?

Il y a une forme sordide de la pauvreté qui est la misère ; elle naît d'une mauvaise économie dans les sociétés mal régies ; quel est le parti qui pourrait se soutenir au pouvoir s'il se faisait complice de la misère ?

Il y a enfin une méthode de mise en valeur des richesses inexploitées du monde qu'on nomme la colonisation et qu'on surnomme le colonialisme.

P. H. n'est jamais à court de clichés. Le cliché des méfaits du colonialisme, qui dispense de parler des bienfaits de la colonisation, est un de ceux qu'il avait rangés le plus soigneusement dans sa valise, à côté de quelques autres. Car il ne se prive pas, au cours d'un voyage sous les tropiques, de rééditer ces imprécations contre le fascisme, la barbarie capitaliste et la tyrannie des trusts, que tout pamphlétaire d'expérience sait utiliser à bon escient.

Il s'agit pour lui de discréditer le Blanc dans son essence blanc. De le présenter comme indigne de son rôle d'éducateur et de jeter la suspicion sur toutes ses entreprises.

Il ne fait pas de racisme ? Pas de racisme anti-noir, bien sûr. Mais P. H., par un merveilleux hasard, rejoint Jean Paul Sartre dans son dégoût du Blanc, et le voilà raciste pro-noir.

Un Noir et un Blanc se rencontrent-ils sur une route ? « Le plus sauvage n'est pas celui qu'on pense ». Était-il nécessaire que de ces deux hommes l'un soit un sauvage ? Cela n'était nécessité que par la dialectique chère à Pierre Hervé.

\*  
\*   \*  
\*

Avez-vous rencontré en Afrique, au bord d'une route, dans une case, sur la place d'un marché, cet être charmant qu'est un enfant noir ?

Avez-vous été séduit par sa gentillesse, par sa vivacité, par l'air de moquerie sans malice qui avive son regard ?

Vous n'avez pas résisté à la tentation de lui sourire pour avoir droit à son sourire : de lui donner quelques sous, une cigarette, un biscuit, pour avoir droit à ces remerciements des yeux qui valent tous les discours.

Et voilà qu'aux enfants noirs, Pierre Hervé le-bon-Blanc veut enseigner la haine de l'enfant blanc.

Aux enfants noirs aussi il veut inculquer le mépris du blanc et les douceurs du racisme. Une méchante histoire suinte alors de sa plume : Celle de ce petit Blanc qui demande un fouet pour frapper les Noirs.

On s'est efforcé jusqu'ici de suivre P. H. en argumentant contre lui, tout en présumant sa bonne foi. On y renonce décidément. Cela est trop grave.

Cet enfant blanc qu'il jette en pâture à quelques Africains pour les flatter, pour apaiser leur faim de scandale, cet enfant-là, quel qu'il soit, le condamne du regard ingénu qu'il jette encore sur le monde. Que Pierre Hervé ose donc ne pas être gêné par ce regard-là, lui qui a si profondément oublié qu'il fût un petit enfant breton !

L'histoire est une vieille rabâcheuse. L'histoire coloniale, qu'on connaît pourtant mal en France, est la rabâcheuse des rabâcheuses. Qu'il s'agisse de Gallieni, de Lyautey, de Faidherbe, des hommes politiques ou des grands fonctionnaires que la Métropole a placés dans les postes importants d'Outre-Mer depuis qu'elle est une puissance d'Outre-Mer, l'histoire ne leur donne pas de plus grands éloges que d'avoir été des colonisateurs.

Colonisation ? Le mot a plus de profondeur qu'on ne pense. À certains égards colonisation et civilisation sont synonymes. La vieille Europe s'est enrichie du travail des colons qui, de migration en migration et souvent de guerre en guerre, ont apporté à des terres pauvres en population. ou à des populations pauvres en génie, le ferment qui leur manquait pour se faire un destin. Ainsi s'est édifiée cette hiérarchie des valeurs

humaines, s'est formée cette civilisation occidentale qui s'est substituée à des civilisations plus anciennes sans les annuler, sans négliger de s'enrichir de leurs apports, mais sans se faire scrupule aussi d'abattre leurs parties mortes et de bousculer leurs routines.

Rien ne s'est fait dans le monde sans effort, et l'effort est le produit d'une volonté dynamique. Toujours, quand une civilisation a marqué un temps d'arrêt, quand elle s'est endormie sur elle-même, de rudes concurrences lui ont rappelé la nécessité de marcher avec le temps.

N'est-ce pas ce qui est arrivé à l'Afrique ? On ne blessera aucune fierté dans un Africain conscient, on n'offensera ni la dignité de la race, ni la dignité de sa personne en disant la vérité : Quand l'homme d'Occident est arrivé chez lui, il n'a pas trouvé un état de civilisation qu'il ait dû se faire scrupule de transformer, comme Rome aurait dû se faire scrupule d'anéantir Carthage, de défigurer Athènes.

L'Afrique s'est présentée à l'Europe comme un champ de colonisation nécessaire. Nécessaire à l'Europe ? Plus nécessaire encore à l'Afrique. Les Blancs ont apporté pendant quelques siècles ce qu'ils avaient à apporter.

On discutera longtemps encore avant de décider si les hommes sont plus heureux à l'état de nature ou à l'état de civilisés. Le problème n'est pas seulement un problème philosophique. Il est autre chose qu'un sujet de composition française pour le baccalauréat. Il est au cœur de tous les débats sur les bienfaits et sur les méfaits de la civilisation, et suivant que vous condamnerez ou que vous absoudrez l'Occident de sa présence en Afrique, vous condamnerez ou vous encouragerez le désir de l'Africain de s'élever au niveau de l'homme moderne. Car il n'est pas possible de refaire l'Histoire et il n'est pas possible de faire oublier que si l'Afrique était restée isolée au cœur du monde moderne, il ne serait pas question pour elle de revendiquer ce qu'elle revendique aujourd'hui.

(à suivre)

---